



LE PALAIS UNIVERSITAIRE
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER





ÉDITO

École d'enseignement supérieur, hôpital municipal, université, aujourd'hui rectorat de l'académie de Montpellier et siège de la région académique Occitanie : le Palais universitaire porte en ses murs la mémoire de plus de cinq cents ans de service public dans l'Écusson, le cœur de Montpellier.

Il n'a jamais cessé de s'agrandir, de se transformer, pour s'adapter aux nouveaux besoins, aux nouvelles techniques, aux nouveaux publics.

En cela, il est un symbole de l'Education nationale, qui se doit de transmettre des savoirs, des valeurs, mais sait aussi s'adapter à ses nouveaux élèves, utiliser les nouvelles techniques, créer et innover.

Cet ouvrage présente donc un bâtiment, mais aussi son histoire, l'histoire des hommes et des femmes qui y ont étudié, qui y ont souffert et y ont soigné, qui y ont travaillé et y travaillent encore.

Plus encore que notre attachement à un patrimoine prestigieux, il manifeste notre confiance dans l'avenir, dans la capacité de notre institution à se développer et à s'adapter pour répondre aux missions que lui assigne la Nation et aux nouveaux enjeux de notre société.

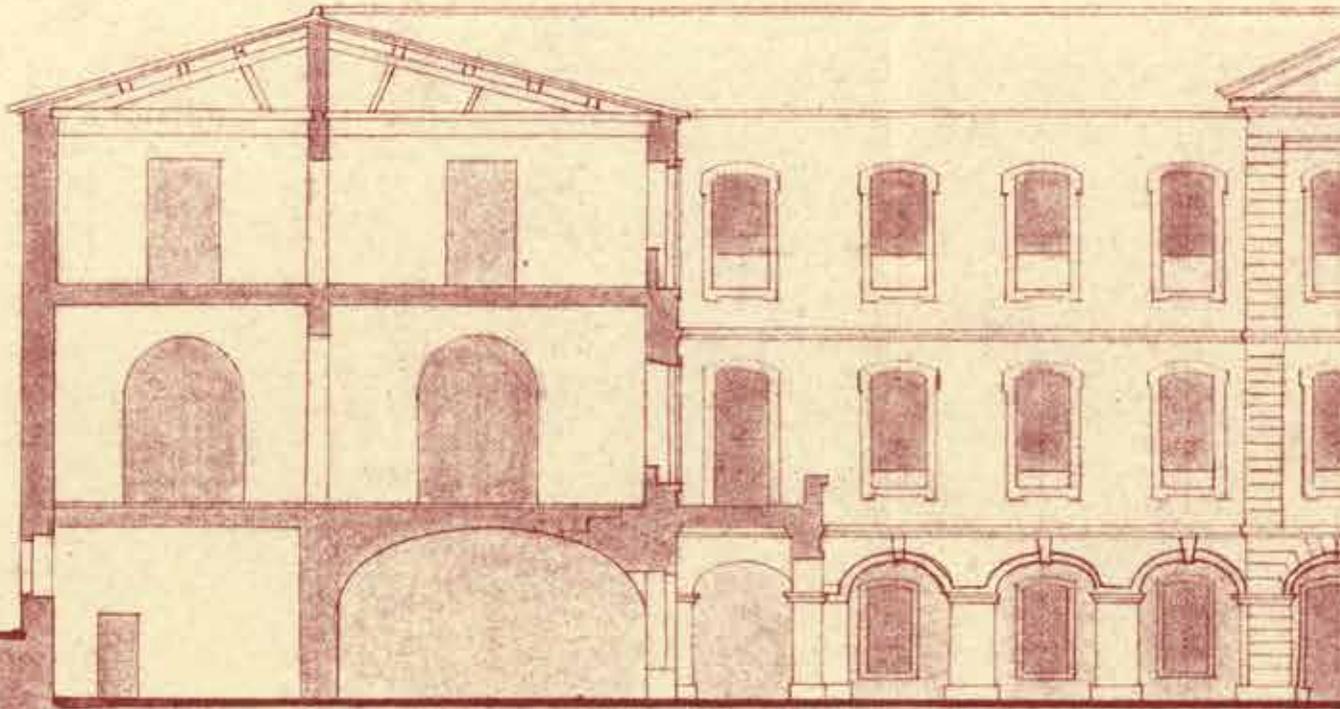
Je souhaite que chacun trouve dans ce livret, dans les éclairages historiques qu'il apporte, dans les anecdotes qu'il raconte, matière à apprécier encore davantage ce Palais universitaire que nous avons la chance d'hériter et que nous avons le devoir, à notre tour, de transmettre.

Sophie Béjean
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités
Rectrice de la région académique Occitanie

//SOMMAIRE

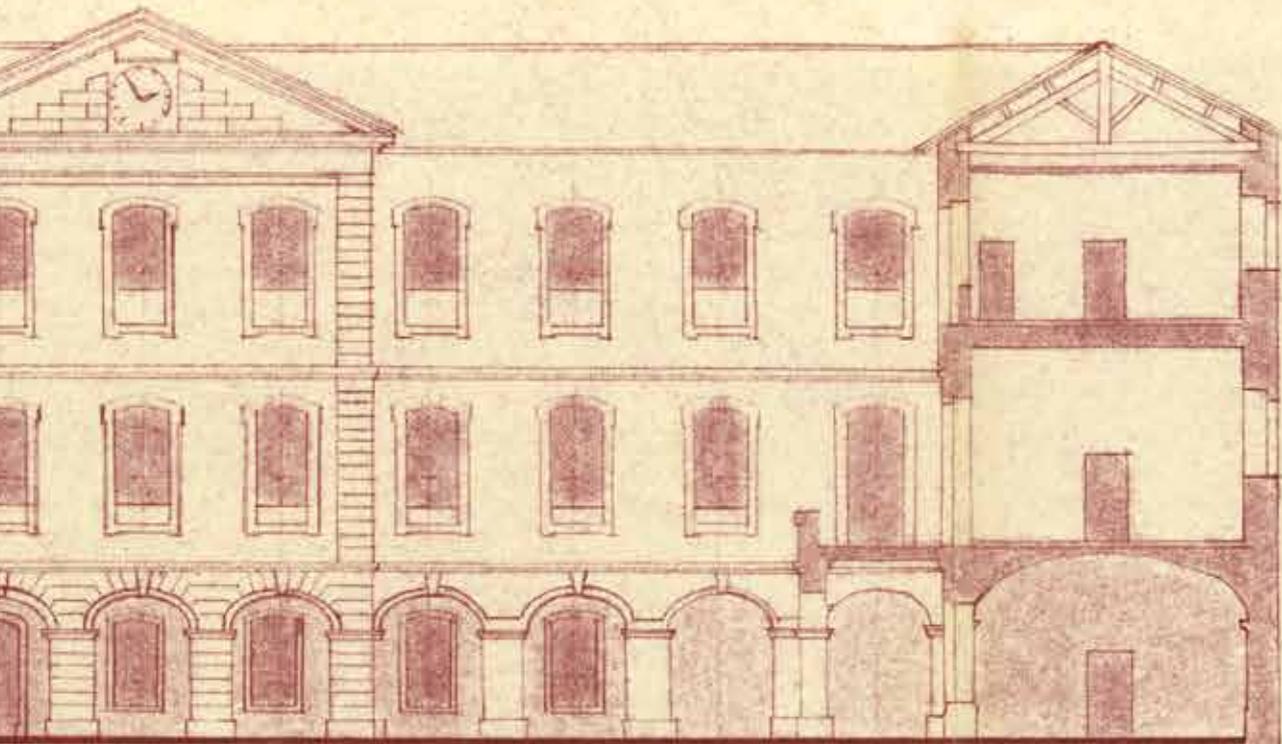
L'ÉCOLE MAGE	11
L'HÔPITAL SAINT-ÉLOI AU XVII ^E SIÈCLE	17
LE XVIII ^E SIÈCLE.	33
LES EXTENSIONS AU XIX ^E SIÈCLE	45
LA PHYSIONOMIE DE L'HÔPITAL SAINT-ÉLOI DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX ^E SIÈCLE	49
LE PALAIS UNIVERSITAIRE.	59
PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS	75
LE SIÈGE DU RECTORAT.	77
ÉLÉMENTS REMARQUABLES	93
LES GRANDS TABLEAUX DU RECTORAT	109

F A Ç A D E E T C O U P E

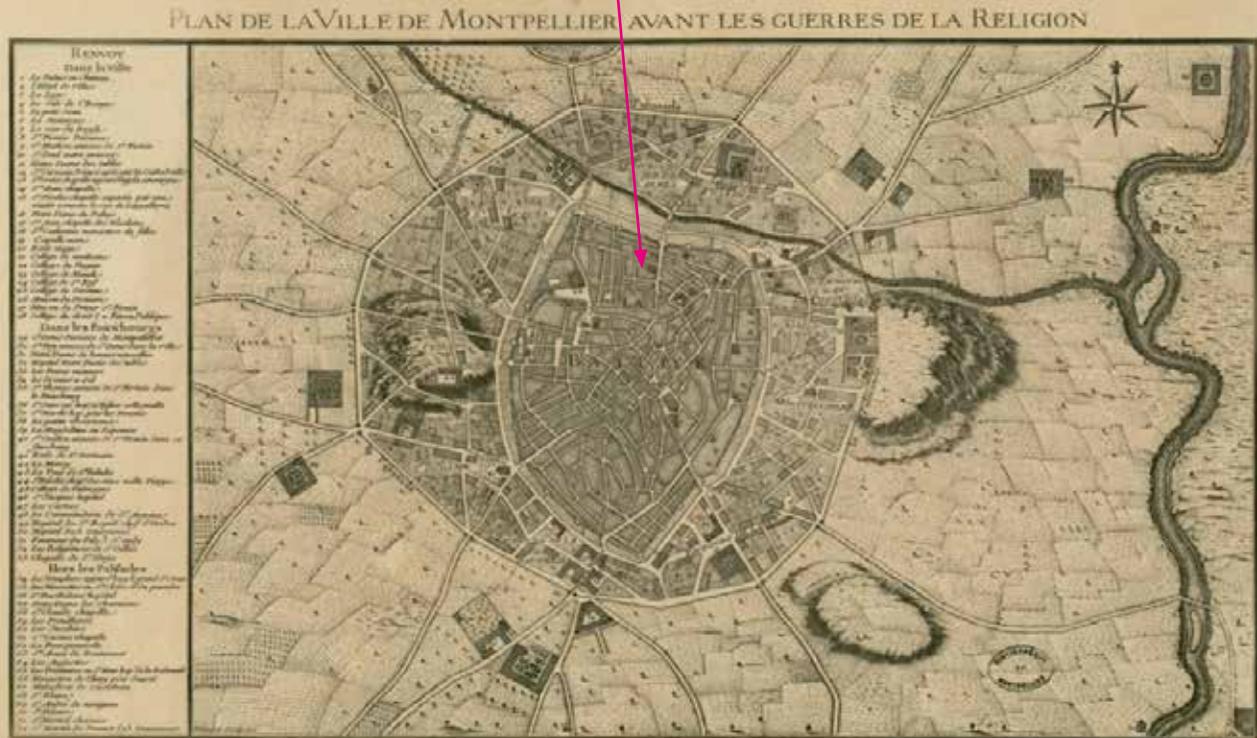


L'ancien Hôpital Hôtel-Dieu en 1890

SUR LA 1^{re} COUR



Le Palais universitaire



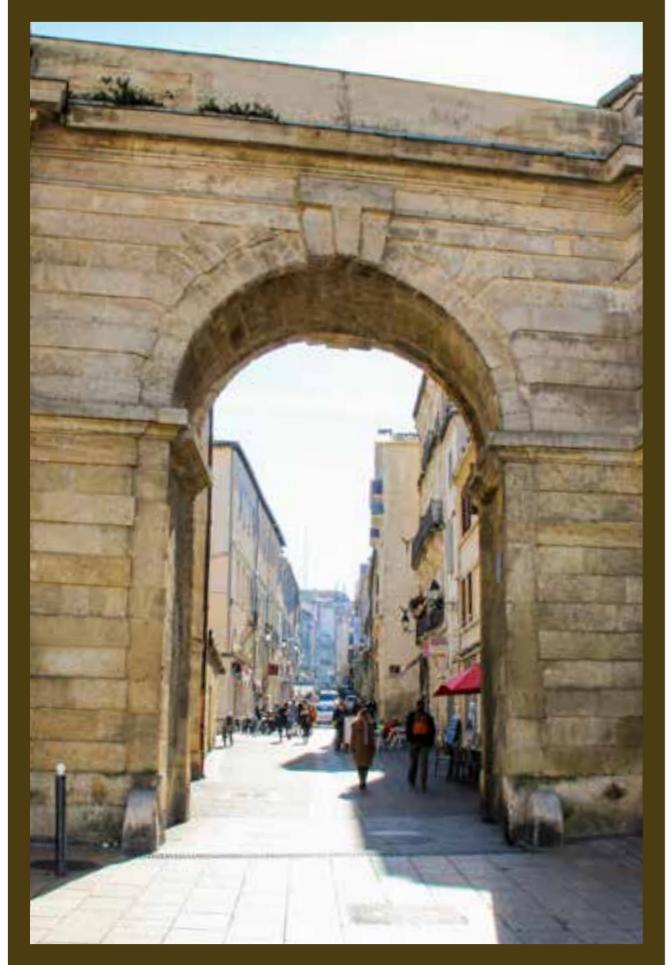
Plan de Montpellier vers 1737
On distingue bien l'Ecusson, à l'intérieur des remparts.

LE PALAIS UNIVERSITAIRE

Situés dans l'Écusson, centre historique de la ville de Montpellier, le rectorat de l'académie de Montpellier et la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault occupent de magnifiques locaux sur un emplacement qui, depuis le treizième siècle, fut toujours consacré, partiellement ou totalement, à ce que l'on appellerait aujourd'hui le « service public ».

Immense bâtiment rectangulaire, occupant un îlot entier (on disait « isle » au Moyen-Âge) au cœur de la vieille ville, le Palais universitaire s'organise autour de trois cours intérieures, et les galeries couvertes, les passages étroits, les escaliers monumentaux et les vitraux, voire les souterrains, rappellent sans cesse le passé complexe et prestigieux de ce qui fut tour à tour, au gré des agrandissements et remaniements, école, hôpital, université, et désormais rectorat.





01 // L'ÉCOLE MAGE

La rue de la Blanquerie - aujourd'hui rue de l'Université - est l'une des plus anciennes de la cité. Descendant en pente raide du point le plus haut du centre-ville vers l'extérieur des remparts, au nord, et communiquant, via la porte de la Blanquerie, avec le ruisseau du Verdanson et le quai des Tanneurs, elle doit son nom depuis 1031 au « mestier de la blancarica »¹, c'est-à-dire au blanchiment et à la teinture des peaux, ou mégisserie. Elle abrite alors de nombreuses échoppes d'artisans et, à l'angle d'un îlot, à côté des boutiques d'un architecte, d'un orfèvre et d'un chirurgien, apparaissent les premiers locaux dédiés, dans cette rue, à l'enseignement : ceux de l'École Mage.

Depuis 1461, cette École Mage, c'est-à-dire « Schola Major », dispense un enseignement supérieur de lettres. La présence d'un tel enseignement à Montpellier est avérée depuis les règlements donnés par Jean II de Montlaur, évêque de Maguelone, « à nos chers fils, les maîtres et les étudiants en grammaire et en logique, résidant soit à Montpellier soit à Montpelliéret »² (aujourd'hui un des quartiers du

centre ville), ce qui atteste l'existence antérieure de plusieurs écoles consacrées à l'étude des lettres. Mais ce n'est qu'en 1461 que la ville, suivant en cela la volonté des Rois de Majorque, seigneurs de Montpellier, désireux de favoriser l'enseignement littéraire, décide la création d'une « Schola Major ». Elle achète à cet effet une maison située rue de la Blanquerie, comprenant « deux salles au rez-de-chaussée et un jardin fruitier avec puits »³. C'est la première mention des bâtiments qui deviendront, au fil des siècles, le Palais universitaire.

Le nom même d'École Mage n'apparaît pourtant pour la première fois qu'en 1508, dans un inventaire du Consulat. Elle occupe alors l'angle de la rue qui porte son nom et de la rue de la Blanquerie, là où se trouve encore la chapelle désaffectée du Palais universitaire.

Après avoir acheté et doté les locaux de l'École, la ville continue d'en assurer l'entretien matériel et le fonctionnement, nommant et rétribuant les professeurs (appelés « régents »). En 1454, Jean de Luc

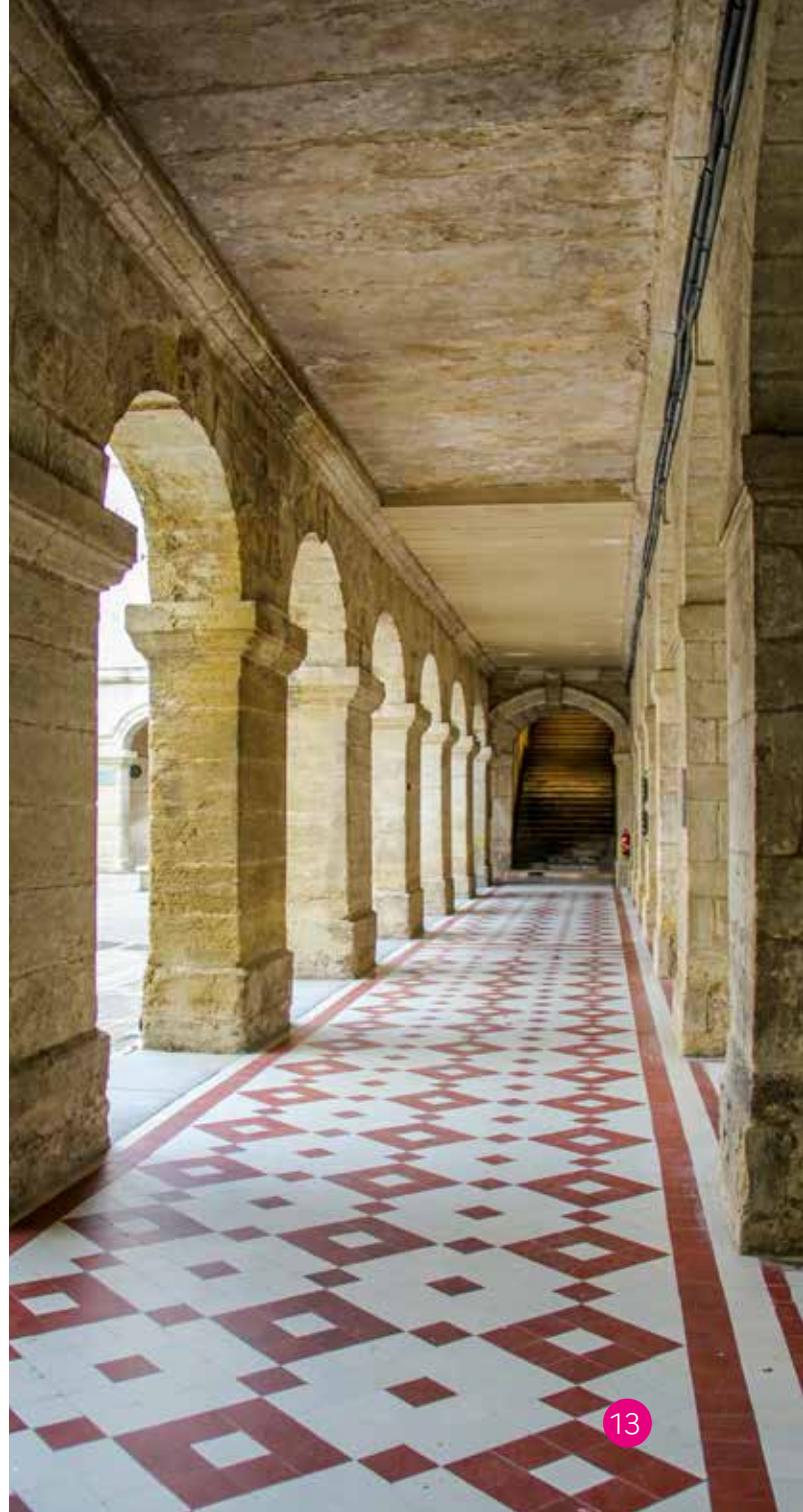


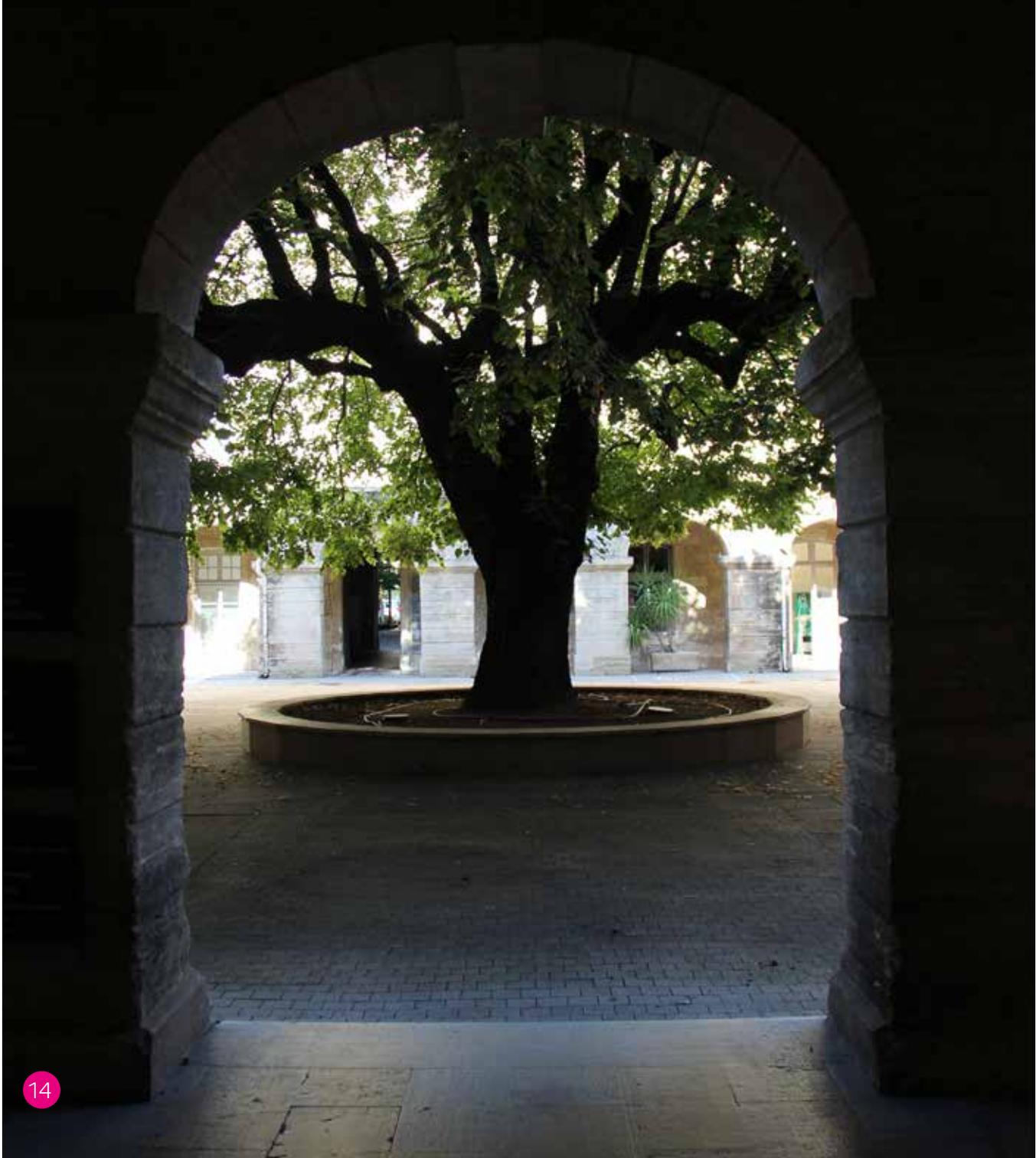


Les guerres de religion

est recruté comme directeur, par concours : « Il a été examiné *primo de grammaticalibus, secundo de logicalibus et tertio ac ultimo de philosophalibus* et il a satisfait avec intelligence, subtilité et élégance à ces interrogations. »⁴

L'École Mage poursuit ainsi son enseignement jusqu'aux troubles religieux du XVI^e siècle. La jeunesse est alors détournée des études. « Au lieu de s'employer aux bonnes lettres..., elle s'est adonnée à toute liberté, dont journallement surviennent escandalles ».⁵ Des conflits internes agitent les collèges, et l'École Mage est expulsée en 1559. Les protestants prodiguent alors des prêches publics dans ses locaux, même si on s'étonne quelque peu de lire qu'ils pouvaient accueillir douze à quinze cents personnes. Les protestants abandonnent les lieux lorsque, désormais maîtres des églises transformées en temples, ils peuvent y tenir leurs assemblées. Ils devront pourtant revenir dans les locaux de l'École à partir de 1561, lorsqu'un édit royal enjoint de restituer les églises aux catholiques.







Expulsée des locaux de la rue de la Blanquerie, l'École Mage continue plus ou moins chaotiquement son enseignement dans les locaux du Collège de Mende, créé autrefois par le pape Urbain V pour les étudiants issus, comme lui-même l'était, de la Lozère. Après quelques années sombres, l'École retrouve son importance lorsque, à l'invitation des consuls en 1594, le célèbre Isaac Casaubon, helléniste et théologien calviniste genevois surnommé « le Phoenix des érudits », vient y dispenser pendant deux ans, entouré de cinq régents, son enseignement devant un auditoire nombreux et brillant. Il quittera Montpellier en février 1596, appelé par Henri IV qui le nomme conservateur de sa bibliothèque.

C'est ce même Henri IV qui, par l'octroi de lettres patentes en réponse à la demande des consuls de la ville, ordonne le 9 juillet

1596 la réorganisation « des séminaires des bonnes lettres et collèges ». L'enseignement est donc pleinement rétabli dans ce collège « qui jadis souloit estre en icelle ville pour l'instruction de la jeunesse ès arts libéraux et lettres humaines, langues grecque et latine, pour par le moyen d'icelles se rendre capable ès autres sciences ».⁶ Pour satisfaire aux besoins de l'école, Henri IV ajoute une « crue de douze deniers sur chaque quintal de sel »⁷, impôt supplémentaire qui permettra notamment de rétribuer les professeurs.

Mais cette renaissance de l'enseignement des lettres se produit dans les locaux du Collège de Mende, et non pas dans ceux de la rue de la Blanquerie : innocupés depuis vingt ans, trop petits et totalement délabrés, ils sont désormais abandonnés.



02 // L'HÔPITAL SAINT-ÉLOI

AU XVII^E SIÈCLE

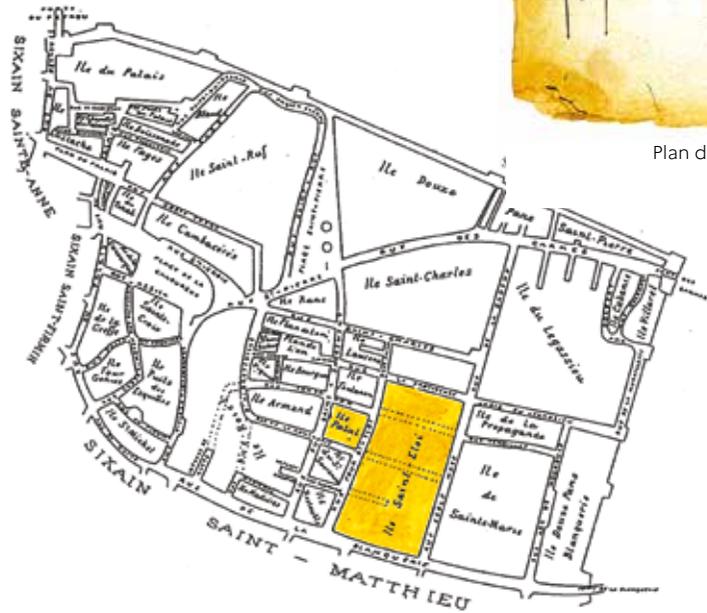
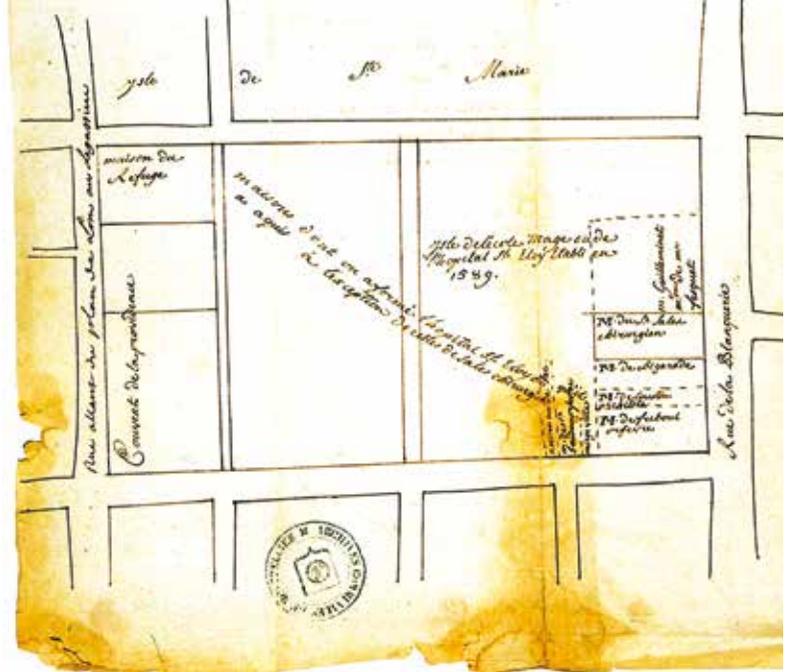
Fondé en 1183 au faubourg de Lattes, entre ce qui est aujourd'hui la Place de la Comédie et les rues de Verdun, du Clos René et Maguelonne, l'Hôpital Saint-Éloi n'est à l'origine qu'une des hostelleres qui accueillent les nombreux pèlerins sillonnant les routes du Moyen-Âge, et qui dispensent des soins à ceux d'entre eux qui en ont besoin. Comme les autres « hôpitaux », il est situé hors de l'enceinte de la ville : il est en effet jugé préférable, pour des raisons de sécurité, y compris sanitaires, de garder les gens de passage à l'extérieur de la cité : ils peuvent véhiculer de ville en ville toutes sortes de maladies.

L'Hôpital Saint-Éloi accueille également les habitants de la ville, lorsque leurs moyens ne leur permettent pas de se faire soigner chez eux.

Il est géré par le prieur de la paroisse Saint-Firmin dont il dépend, jusqu'à ce que les guerres de religion, qui frappent Montpellier à partir de 1550, détruisent les églises de la ville, parmi lesquelles Saint-Firmin. L'hôpital passe alors sous le contrôle

des consuls de la ville, alternativement catholiques et protestants, et qui veilleront les uns comme les autres à ce qu'il accepte indifféremment les malades des deux religions, ce qui le protège des attaques des deux camps. Saint-Éloi traverse donc cette période, sinon sereinement, du moins sans trop de dommages, si bien que, lorsque la paix revient, il est devenu le plus important hôpital de la ville.

Accueillant sans discrimination tous ceux qui en ont besoin, Saint-Éloi est vite trop à l'étroit dans la maison qui l'abrite. De plus, hors les murs, il n'est pas à l'abri d'un éventuel siège de la ville. Les consuls prennent donc la décision de l'installer à l'intérieur des remparts, dans la maison léguée à l'hôpital par un riche marchand, Jehan Christol, rue de la Vieille Aiguillerie (entre les emplacements actuels de l'église Notre-Dame des Tables et du Musée Fabre). La situation se révèle rapidement insatisfaisante : la maison n'est pas assez grande pour accueillir tous les malades, toute extension est impossible dans ce quartier très dense, et les



Plan de l'Isle de l'École Mage ou de l'Hôpital Saint-Éloi
établi en 1589

voisins se plaignent. L'hôpital passe pourtant vingt-deux ans dans ces locaux, puis les consuls de la ville décident de le déménager à nouveau, pour l'installer cette fois rue de la Blanquerie, dans les anciens locaux de l'École Mage.

Faisant d'une pierre deux coups, la ville attribue immédiatement la maison Christol à l'École Mage, qui s'y installe en 1600, libérant de fait le Collège de Mende. Lorsque l'évêque de Montpellier, au moment de la Contre-Réforme, confie la direction de l'École aux Jésuites, ceux-ci construisent, sur l'emplacement de la maison Christol, un collège qui deviendra, par la suite, le lycée de garçons de Montpellier, avant d'être aujourd'hui intégré au Musée Fabre.

L'INSTALLATION DE L'HÔPITAL SAINT-ÉLOI DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE MAGE

Pour transformer les locaux délabrés de la rue de la Blanquerie en hôpital, la ville confie en 1598 à un menuisier, Bernard Resplandy, le soin d'établir un « modèle ». On ne parle alors ni de plans, ni d'architecte... Un prix-fait (devis) est réalisé le 10 octobre 1598 par un maçon, Jehan Chabanettes, pour la réalisation des travaux, et l'Hôpital Saint-Éloi

(également appelé Hôtel-Dieu) peut enfin emménager en 1599 à l'angle des rues de la Blanquerie et de l'École Mage, « dans une des positions les plus saines et les plus avantageuses de l'intérieur de la ville, où ni l'air, ni la sécurité ni l'espace n'allaient lui faire défaut. »⁸

Dès l'installation de l'hôpital rue de la Blanquerie, ses gestionnaires successifs n'ont de cesse de le transformer, de l'agrandir pour répondre aux besoins croissants, et donc d'acquérir les maisons adjacentes. Ils utilisent pour ce faire les différentes ressources dont dispose l'hôpital, et dont les origines sont très variées au cours des siècles : legs, dons, rentes de propriétés affermées, revenus des hôpitaux disparus, mais aussi pensions versées par le roi, le chapitre cathédral, les Jésuites... Toutes ces ressources fluctuent cependant d'une année à l'autre et ne sont jamais assurées.



Parmi les nombreux étrangers qui passent ou séjournent dans la région, les Allemands, sans doute venus aider les animateurs de la Réforme, constituent à Montpellier, sinon la communauté étrangère la plus importante, du moins la plus riche et la plus influente.

Leur aide financière est donc la bienvenue, car les besoins de l'hôpital sont importants, en matière de fonctionnement comme d'entretien et d'aménagement des locaux, voire d'acquisition de nouveaux bâtiments. S'il accueille 55 malades lors de son installation rue de la Blanquerie, l'hôpital connaît une croissance ininterrompue du nombre de ses patients, et « les intendants ou administrateurs ne se lassent pas d'adresser des demandes aux consuls pour implorer des subsides de la ville... »¹⁰

Dès 1632 l'hôpital s'est déjà considérablement développé, puisqu'un inventaire daté du 12 avril fait état « d'une cuisine, d'une chambre joignant la cuisine, d'une boutique de l'apothicaire, d'une salle basse joignant la boutique, d'une chambre des femmes, d'une chambre des hommes, d'une chambre des aliments, d'une chambre du bureau, d'une étable, d'une chambre du prieur, d'une cave, d'un four et d'une chapelle ». ¹¹







Dans le passage entre la 2^e et la 3^e cour, plaque informant sur les transformations de l'Hôpital Saint-Éloi en 1599

Thomas Platter, étudiant bâlois qui raconta le séjour qu'il fit à Montpellier entre 1595 et 1599, fut sollicité par son « banquier » :

« Le 14 avril [1599], je souscrivis une lettre de change à M. de Fabrègues, tant pour l'argent qu'il m'avait avancé lors de mon excursion en Espagne que pour celui qu'allait nécessiter mon voyage de Paris. M. de Fabrègues était alors consul à Montpellier, où l'on construisait justement un nouvel hôpital. Il me pria de rédiger une supplique qu'on présenterait à tous les Allemands de la ville, pour les prier de contribuer, chacun selon sa volonté, à la fondation d'une salle spéciale réservée à nos compatriotes. J'y consentis volontiers, et rédigeai la requête suivante :

« In nomine Domini / XV aprilis 1599 [Au nom du seigneur, 15 avril 1599]. Comme les Consuls et Conseillers de la bonne ville de Montpellier font construire un nouvel hôpital à cause de la quantité de pauvres étrangers passant dans la contrée, messieurs les Allemands résidant en ce moment dans cette ville, considérant le grand nombre de leurs compatriotes qui la traversent journellement, ont adressé une humble supplique à ces magistrats pour qu'il leur fût permis de fonder à leurs frais, dans cet hôpital, une salle à plusieurs lits ; aux fins que si quelqu'un de leur nation devient malade, ou tombe dans le besoin, comme

il arrive souvent quand ils se rendent en Espagne ou ailleurs, ils trouvent dans le susdit hôpital un accueil et des soins tout particuliers. Les magistrats ont gracieusement accordé ce qui leur était demandé pour venir en aide à ces pauvres voyageurs ; mais afin d'assurer à cette pieuse fondation sa conservation pour le présent et sa prospérité dans l'avenir, nous prions les Allemands de tout rang et de toute condition, à qui cet écrit sera présenté, de participer à cette œuvre chrétienne et d'ouvrir une main bienfaisante au soulagement de leurs malheureux compatriotes. Ces libéralités ne pourront qu'encourager la sollicitude des magistrats de la cité pour les gens de notre nation et les pauvres prieront le Seigneur tout-puissant de vous ramener sains et saufs dans votre pays et de vous assister dans toutes vos entreprises. »

Le Consul communiqua cet écrit à tous les Allemands de Montpellier (ils prenaient d'ailleurs presque tous leur argent chez lui), en les invitant à donner chacun leur offrande et à apposer leur signature au bas de la requête, afin qu'on pût la présenter à tous ceux qui viendraient après nous. Ces diverses mesures furent approuvées ; M. de Fabrègues, en sa qualité d'administrateur, garda le document par devers lui ; il rassembla par ce moyen une somme considérable et notre salle fut parfaitement installée. »⁹



LES PATIENTS

Entre 1633 et 1650, la population moyenne de l'Hôtel-Dieu oscille entre 70 et 110 malades¹², avec une moyenne générale de 90 occupants, à raison de 3 personnes par lit - pratique courante à l'époque, y compris dans les familles aisées. On suppose donc que l'hôpital compte une trentaine de lits. Il accueille non seulement les malades, mais aussi les orphelins, mendiants, vieillards nécessiteux, tous ceux qui, « tombés dans le besoin »¹³, n'ont ni toit ni moyen de subsistance... La distinction entre hôpital et hospice n'existe pas encore.

Cette situation perdurera jusqu'à la construction de l'Hôpital de la Charité (dans le Faubourg de Nîmes, en 1646), puis de l'Hôpital Général (Saint-Charles), qui se chargeront des assistés, des enfants trouvés, mais aussi des incurables. L'Hôtel-Dieu Saint-Éloi peut alors se consacrer entièrement aux soins des malades. Désormais, dans la mesure où les personnes aisées continuent à fréquenter les médecins en ville ou à se faire soigner chez elles, il accueille principalement les pauvres qui relèvent d'un traitement médical ou chirurgical. Il veillera toujours, par la suite, à transférer dans les autres hôpitaux les malades

atteints de « maladies languissantes et de longue durée »¹⁴, parmi lesquelles les cancers, mais aussi les maladies de peau, les maladies vénériennes, « et autres maux incurables ou contagieux », moins par crainte de contagion, sans doute, que pour réserver les places disponibles aux patients nécessitant un traitement ponctuel, et susceptibles d'une guérison rapide. Saint-Éloi est ce qu'on appellerait aujourd'hui un hôpital d'urgences.

Il accueille également les militaires, nombreux depuis le siège de Montpellier en 1622 et la construction de la citadelle (aujourd'hui lycée Joffre). Les soldats « forment une « clientèle » irrégulière, parfois très nombreuse, pour laquelle l'hôpital reçoit du roi une redevance qui se monte en 1733 à six sols par journée. Le poids de cette population devait être d'autant plus lourd que les soldats, malades ou blessés des garnisons voisines Lunel, Nîmes, Alès, Saint Hippolyte, Sommières et Béziers viennent se faire soigner à l'Hôtel-Dieu »¹⁵.



Un hôpital au Moyen-Âge

LES SOINS

Les soins aux malades sont assurés par des religieuses, Bénédictines (« Servantes des pauvres »), Visitandines (« Sœurs grises ») ou Filles de la Charité, qui ont disparu pendant les troubles religieux mais réapparaissent par la suite. Trois à l'origine, ces religieuses sont peu à peu de plus en plus nombreuses. Leur nombre atteint dix en 1733, et seize à la veille de la Révolution.

Les tâches subalternes, l'entretien des malades et des salles, les gardes de nuit, sont confiés à des infirmiers et à des servantes. On trouve également mention d'un portier, d'un fournier qui cuit le pain ou d'un homme chargé de puiser l'eau.

Les médecins, pour leur part, viennent acquérir à l'hôpital la pratique qui leur manque après leurs études. S'ils y travaillent juste après l'obtention de leur diplôme, ils y restent rarement longtemps. Ils exercent tous, parallèlement, en ville, et certains d'entre eux poursuivent une carrière universitaire. Seul Raymond Vieussens, qui n'est pas un universitaire, marque durablement l'hôpital en y exerçant

quarante-trois ans, le plus souvent seul. C'est lui, par exemple, qui convainc les administrateurs de la nécessité d'installer à part les convalescents, mais aussi de ne pas faire dormir le personnel dans les salles des malades.

Les chirurgiens jouissent d'une considération bien moins grande que celle dont bénéficient les médecins. De plus humble condition sociale, ils restent les descendants des « barbiers chirurgiens » du Moyen-Âge. S'ils cumulent eux aussi leur emploi à l'hôpital avec la tenue d'une boutique en ville, ils restent en fonction à l'hôpital bien plus longtemps, généralement, que les médecins. A partir de 1657, apparaît même au sein de l'hôpital une boutique de chirurgie. Elle est tenue par un garçon chirurgien qui assure le service de garde en même temps qu'il acquiert les compétences de son métier, et ne fait appel au chirurgien en titre que pour les cas graves.



Ce n'est qu'à partir de 1697 qu'entre à l'Hôtel-Dieu, pour vingt ans, un chirurgien qui deviendra célèbre, bien au-delà du Languedoc, grâce aux guérisons qu'il obtient : François Gigot de Lapeyronnie qui deviendra premier chirurgien du roi Louis XV.

Médecins et chirurgiens sont assistés dans leurs visites et dans leurs soins par des étudiants. Pour assurer leur formation, l'hôpital se doit d'ailleurs de fournir chaque année six cadavres qui serviront à l'autopsie. Mais les corps ne pouvant être ceux de soldats, d'habitants de la ville, de personnes réclamées par leur famille, de femmes ou de jeunes filles, il est bien difficile à l'hôpital de remplir ses engagements pendant les seuls trois mois d'hiver au cours desquels l'autopsie est pratiquée. Ce qui donne lieu à diverses plaintes déposées par les professeurs, et à de nombreuses expéditions nocturnes effectuées par les étudiants dans les cimetières de la ville, pourtant sous haute surveillance. Les intendants de l'hôpital ne manquent pas, en contrepartie, de se plaindre auprès du Conseil de ville des « scandales auxquels les autopsies servaient de prétexte et gémissent de voir trop souvent des débris humains traîner dans les rues... »¹⁶

Enfin, s'il est fait mention d'une boutique de l'apothicaire, un apothicaire en tant que tel n'apparaît dans les textes qu'en 1648, pour disparaître ensuite. La fonction est en fait occupée par une des sœurs qui travaillent à l'hôpital.

LA NÉCESSITÉ DE S'AGRANDIR

L'accroissement de la population de la ville, et donc de l'hôpital, impose à nouveau de trouver de la place supplémentaire. Dès 1658, les administrateurs se préoccupent de « l'insuffisance des locaux, qui entraîne une promiscuité entre filles et garçons ».¹⁶

En 1660, la ville achète une première maison contiguë à l'hôpital, puis en 1669, la maison Dumont et son jardin, pour 3 000 livres, et enfin, en 1673, la maison Serres et son jardin, à l'ouest, pour 2 203 livres. Cette dernière acquisition est très urgente, car on commence à ne plus trouver acceptable d'installer plusieurs malades dans le même lit. Il faudra cependant attendre 1715 pour qu'une délibération pose le principe d'un seul malade par lit.

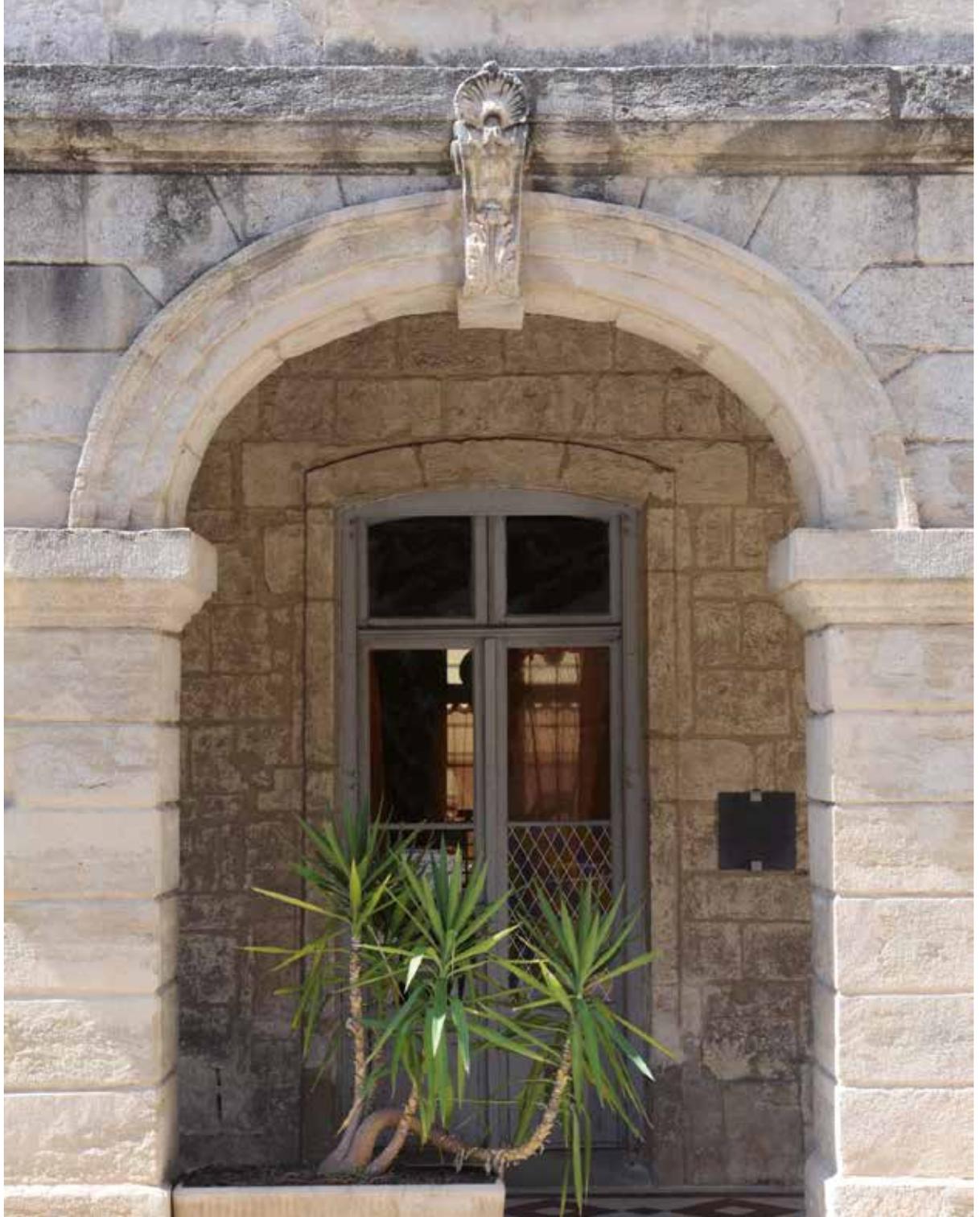
Statue de François Gigot de Lapeyronnie,
entrée principale de l'ancienne faculté de médecine de Montpellier



En 1692, un des bâtiments est surélevé, pour créer un dortoir pour les enfants. Les travaux sont confiés à Antoine Giral, qui en sous-traite la réalisation à Vacheiron, maçon de Montpellier¹⁷.

A la fin du XVII^e siècle, l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi s'est donc étendu vers le nord et l'ouest, mais n'a pas réussi à acheter les maisons rue de la Blanquerie. Sa façade, située sur cette rue, est restée très étroite : elle ne fait que deux fois la largeur de la chapelle d'angle.





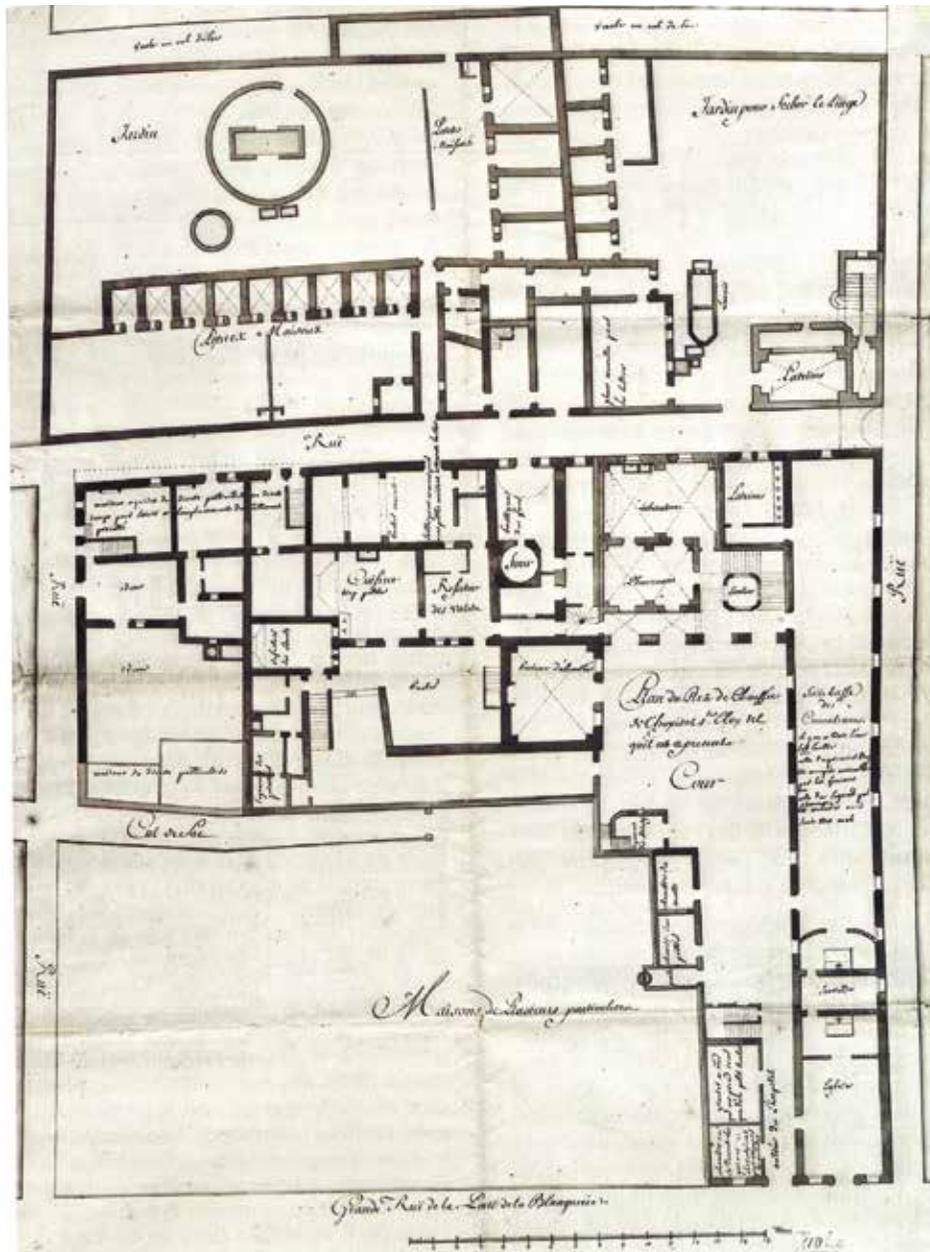
03 // LE XVIII^E SIÈCLE

Dès 1710 l'hôpital étouffe à nouveau dans ses murs. Pour l'agrandir il faut trouver de nouveaux propriétaires acceptant de céder leurs maisons. Le bureau de direction est désormais composé, depuis 1694, de l'évêque ou de son vicaire général, du maire et des consuls de la ville, de quatre intendants (ou administrateurs) et de quatre syndics perpétuels. Dans l'impossibilité encore d'acquérir les derniers locaux de l'île, sur la rue de la Blanquerie, ils doivent se résoudre à étendre l'Hôtel-Dieu vers un nouvel îlot, à l'arrière, au-delà de la rue de la Boucherie, en achetant un jardin appartenant à M. de la Greffe, conseiller à la Cour des comptes, aides et finances.

Pour faire réaliser les travaux nécessaires dans ces nouveaux espaces, le bureau de l'hôpital passe en 1719 un contrat avec François Jaujon, « compagnon-maçon et entrepreneur qui devra suivre exactement les plans que le sieur Estienne Giral a faits ». Il devra notamment allonger une salle et « faire de neuf tout ce qui est marqué sur le plan ». Ces plans de 1719 ont disparu ; ils étaient probablement les premiers plans d'ensemble de l'hôpital.¹⁸

Ces travaux, et ceux réalisés en 1725, sont vérifiés par M. de la Blottière, ingénieur du roi, venu visiter l'hôpital. Il dresse à son tour un plan, également disparu, et préconise de nouveaux travaux, dont il estime le coût à 4 500 livres.

En 1733, les administrateurs adressent à M. de Bernage, intendant, à l'archevêque d'Albi, représentant du gouverneur, et à M. de la Fare, commandant les troupes de la Province (dont l'hôpital accueille les soldats), un mémoire pour leur faire part de la nécessité de construire de nouveaux bâtiments et donc d'obtenir pour cela une aide financière. Ils décrivent l'hôpital comme « un amas confus de différentes maisons, acquises en divers temps », où ils accueillent tant bien que mal deux cents personnes.



Plan signé
et daté :
Giral
Avril 1733



Ils appuient leurs dires par un plan, sans doute commandé spécialement. Ce plan, qui est le plus ancien à nous être parvenu, est daté de 1733 et signé lui aussi Giral (sans doute l'un des fils d'Antoine, Jean ou Etienne, tous les deux architectes). Il dresse un état des lieux très précis des bâtiments de l'Hôtel-Dieu : on y voit les constructions

réalisées ou projetées dans le nouvel îlot, parfaitement ordonnées, et les anciennes, plus chaotiques. Un pont voûté, jeté au-dessus de la rue de la Boucherie, permet de relier les unes aux autres et de préserver l'unité de l'hôpital.



Le nouvel îlot accueille, outre un jardin d'agrément et un « jardin pour sécher le linge », douze « petites maisons », qui permettent de recevoir les aliénés qui errent alors dans les rues de la ville, aux risques et périls des passants. Les consuls de la ville ont en effet décidé d'assumer les frais de construction de six loges et de verser 200 livres pour l'entretien de chaque aliéné qu'ils y enverraient. Pris d'émulation, le diocèse fait de même pour six autres loges, si bien que, dès 1716, douze petites maisons abritent leurs premiers pensionnaires.

C'est la naissance du premier asile d'aliénés de Montpellier.

Par la suite, ces douze loges, de même que ces 200 livres par malade, s'avèrent insuffisantes. Aussi, à la veille de la Révolution, l'hôpital abrite-t-il 24 loges, à savoir les 12 déjà construites, pour lesquelles la ville et le diocèse versent désormais 300 livres par aliéné, et 12 autres, fondées cette fois par les administrateurs eux-mêmes, qui allouent 400 livres pour chaque malade.



Un Hôtel-Dieu

Les malades sont logés dans le bâtiment longeant la rue côté nord (aujourd'hui rue École Mage), dans trois salles d'une longueur de trente toises (58,50 mètres) : les convalescents au rez-de-chaussée, dans une salle, précisent les administrateurs, « extrêmement humide », située environ 60 cm sous le niveau de la cour et de la rue. La salle du premier étage est réservée aux femmes. Enfin, « le second étage est le grand réceptacle de toutes sortes de malades ». De plus, cet étage, qui correspond à la surélévation construite en 1692, n'est encore « couvert que par le seul toit qui est briqué, en sorte que par le grand froid ou le grand chaud, cette salle est inhabitable », d'autant que « les punaises qui se sont emparées de la charpente [...] sont en si grand nombre que les lits en sont infectés ». C'est aussi là qu'on opère, sous le regard des autres malades. La décision de créer une salle d'opération ne sera prise qu'en 1762.

L'église, située au rez-de-chaussée du bâtiment des malades, s'ouvre sur la rue de la Blanquerie. La sacristie, à l'arrière, permet de desservir à la fois l'église et l'autel placé dans la salle des convalescents.

Le bâtiment perpendiculaire reçoit les locaux « techniques » : la pharmacie et son laboratoire, le grand escalier à quatre noyaux construit en 1725, la cuisine, le four, le réfectoire des valets, les latrines. Enfin, le plan de Giral montre que l'hôpital est loin d'avoir acquis toutes les maisons particulières du premier îlot, notamment sur la rue de la Blanquerie.

À partir de 1750, l'hôpital bénéficie de dons et legs importants, notamment ceux du syndic de l'hôpital, Charles Gabriel Leblanc, seigneur de Puechvilla et de la Boissière. La vente de ses biens rapporte la somme considérable de 112 000 livres. Cela permet à l'hôpital d'acquérir quelques nouvelles maisons rue de la Blanquerie, et d'y installer le dortoir des religieuses.

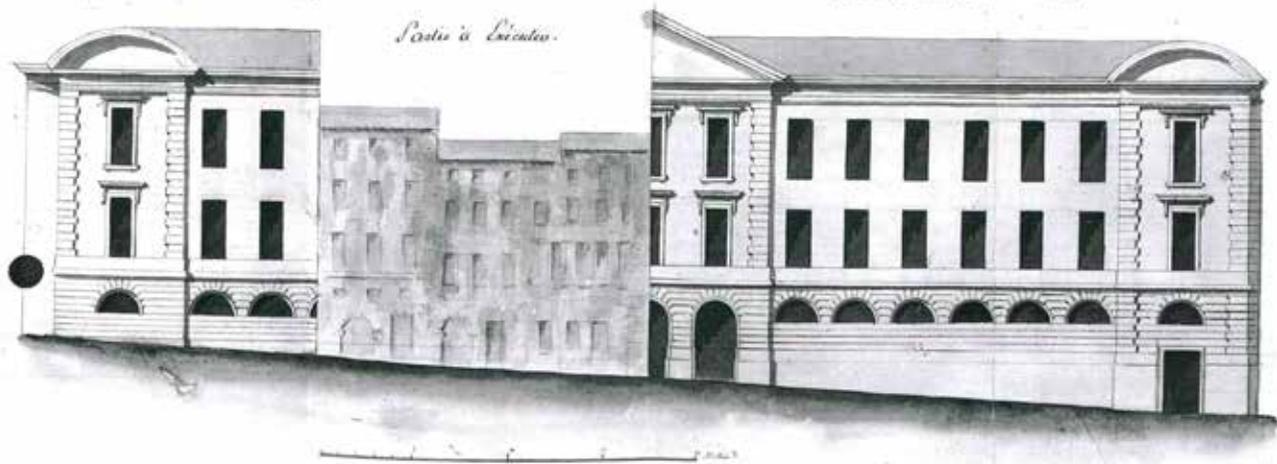
Désormais, Saint-Éloi occupe presque totalement deux « isles ». Pourtant, l'ensemble n'est encore qu'un agglomérat de maisons, unies par leur seule appellation d'Hôtel-Dieu. L'hétérogénéité apparaît dans la diversité des façades, les ponts et les culs de sacs qui subsistent des anciennes rues.

Élevation de la façade de l'Hospice St. Louis de la ville de Montpellier, d'après la quelle on a désigné la partie anciennement élevée, la partie qui n'est élevée dans le moment, et la partie à élever, sans terminer le Complément de cette façade

Partie qui n'est élevée dans le moment

Partie à élever.

Partie anciennement élevée.



Ce n'est que dans le dernier quart du XVIII^e siècle que les trésoriers pourront consacrer à l'homogénéisation des bâtiments - et donc à l'efficacité du service - une partie de leurs finances, grâce notamment à Henri Haguenot qui lègue à l'hôpital la somme de 44 200 livres.

D'importants travaux de réaménagement et d'harmonisation sont alors accomplis, d'après les plans de l'architecte montpelliérain Viel, préférés à ceux de Jean-Antoine Giral, fils d'Etienne, ou du toulousain Carcenac. Selon les souhaits exprimés par les administrateurs, on augmente le nombre de salles pour pouvoir accueillir davantage de malades, on améliore le logement des sœurs et les conditions d'hygiène, on crée enfin une salle d'opération, dans laquelle on installe « une espèce d'amphithéâtre pour éviter la confusion que produit le nombre de spectateurs en pareil cas. »

La façade de la rue de la Blanquerie pose le plus grand problème : il faut tout d'abord s'adapter à la forte pente de la rue ; il faut également concevoir

ce qui doit devenir la plus grande façade de la ville, alors même que toutes les maisons donnant sur la rue n'ont pas été intégrées.

La façade reste donc inachevée, mais elle porte à partir du 30 novembre 1778 sa première horloge, qui fonctionnera à compter du 18 novembre 1779. Un cadran solaire lui donne la réplique, dans la première cour.

L'église, malgré les projets qui prévoyaient de lui donner une forme en rotonde ou de la déplacer en un autre point de l'hôpital, est reconstruite à sa place d'origine, à l'angle de la rue de la Blanquerie et de la rue École Mage. Devenue simple chapelle, elle est consacrée par l'évêque de Montpellier le 18 mai 1780. Il en subsiste, aujourd'hui, un vitrail donnant sur la première cour, et une voûte plate, parmi les plus belles de Montpellier.

L'hôpital doit enfin créer une salle pour accueillir la bibliothèque Haguenot.



Buste de Henri Haguenot, bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier



Henri Haguenot (1687-1775) est l'un des syndics de l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi depuis 1757. Magistrat à la Cour des aides de Montpellier, mais aussi scientifique brillant, hygiéniste et anatomiste, il est professeur et doyen de l'université de médecine, à laquelle il souhaite léguer sa très riche bibliothèque.

Cependant, scandalisé par le déroulement anarchique des concours à l'université, il décide de démissionner, et de léguer sa bibliothèque à l'Hôpital Saint-Éloi. Ses 1 200 volumes sont alors installés dans une grande salle de l'Hôtel-Dieu, spécialement affectée à cet effet, vraisemblablement le long de la rue École Mage. Cette bibliothèque ouvre solennellement le 20 janvier 1768. Les étudiants en médecine peuvent y travailler deux jours par semaine, à raison de deux heures chaque fois. Les livres portent tous un ex-libris, gravure collée sur la

couverture intérieure ou sur la page de garde comme signe de propriété. Cet ex-libris comporte deux armoiries représentant, à dextre, la Société royale des Sciences, dont Haguenot était membre, et à senestre l'Hôtel-Dieu. Un phylactère flottant au-dessus des armoiries porte l'inscription « Ex bib haguennotiana in nosoc. Monsp. deposita », c'est-à-dire « issu de la bibliothèque Haguenot, déposée à l'hôpital de Montpellier ».

Haguenot lègue également 200 livres de rentes annuelles pour pourvoir à l'achat de nouveaux ouvrages. Il assure enfin le salaire d'un bibliothécaire, qu'il choisit parmi ses amis. Ce salaire représente 200 livres supplémentaires par an.

Pour honorer ce bienfaiteur, l'administration de l'hôpital lui élève un buste de marbre blanc, qui est placé dans la salle de lecture.



CAR. LUD. DUMAS LUGDUNÆUS, UNIV. IMP. CONSILIARIUS, ACAD. MONSP.
RECTOR, FAC. MED. MONSP. DECANUS, ANAT. PHYSIOL. ET CLINICES PROFESSOR,
INST. GALL. SODALIS &c. Natus die 8 Febr. 1765. Obiit 2 Aprilis 1813.



Une nouvelle étape est franchie lorsqu'est achetée, sur l'arrière, la maison du Bon Pasteur ou du Refuge (en 1793), qui fait partie d'un troisième îlot. Créée en 1677 dans le but de ramener dans le droit chemin les femmes et les filles « engagées dans le vice », l'institution du Bon Pasteur était fermée depuis 1789. Elle allait rouvrir en 1820 de l'autre côté du Verdanson, rue Lakanal.

Désormais, plus de dix salles, portant tous le nom d'un saint, sont consacrées aux malades. Il faut adjoindre quelques chambres payantes, d'autres pour les officiers, pour les étrangers, pour les convalescents, mais aussi la salle d'opération, sans compter les « petites maisons » où étaient internés les aliénés.

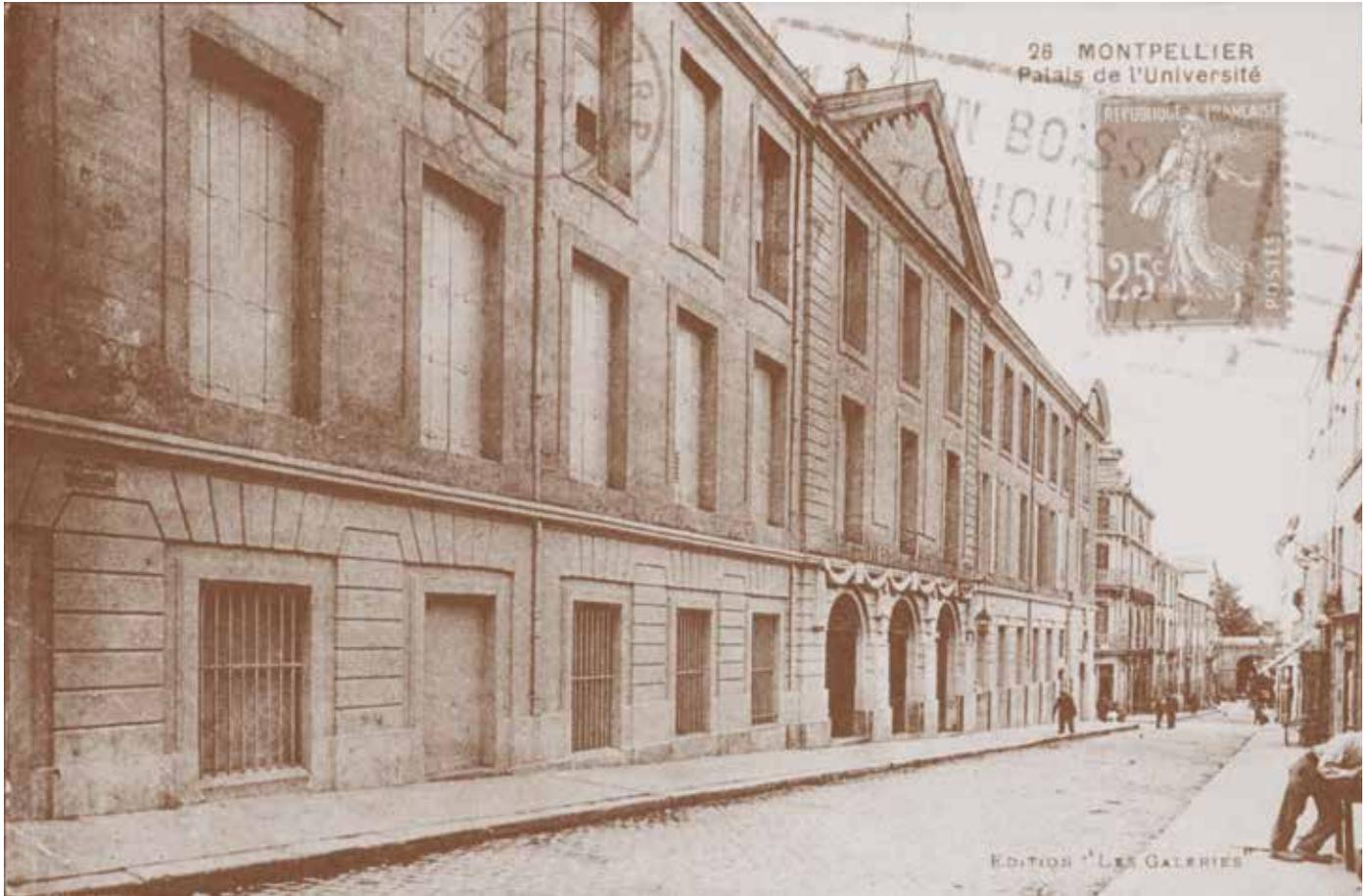
LA RÉVOLUTION

ne brise pas la progression de l'hôpital. Tout au plus change-t-on quelques noms : d'Hôtel-Dieu Saint-Éloi il devient ainsi quelque temps Hospice d'Humanité,

tandis que la salle d'opération, qui portait jusqu'alors le nom de Saint-Maurice, est rebaptisée « salle du courage ». Il faut dire que l'anesthésie n'existait pas...

La bibliothèque disparaît également : la Révolution remplace l'ancienne université de médecine par une nouvelle « École de santé », qui s'installe dans l'ancien monastère Saint-Benoît et Saint-Germain, à côté de la cathédrale. Le professeur Charles-Louis Dumas, premier recteur de l'académie de Montpellier, décide d'y transférer la bibliothèque de l'Hôtel-Dieu. « Il avait joué jusqu'ici un rôle politique assez important dans la ville et personne ne s'opposa à cette idée. Le transfert eut donc lieu le 2 ventôse an III [soit le 20 février 1795]. La bibliothèque comprenait alors 2 700 volumes. »²⁰

A la fin du XVIII^e siècle, Saint-Éloi est devenu un grand hôpital, accueillant plus de deux cents malades dans de vastes salles.



04 // LES EXTENSIONS

AU XIX^E SIÈCLE

Le XIX^e siècle est celui de l'achèvement des extensions, et de l'homogénéisation des bâtiments. Dès 1809, on aligne les différents bâtiments acquis le long de la rue du Four Saint-Éloi, en les rehaussant et en les remaniant. Les dernières traces des rues englobées au fil du temps disparaissent définitivement. À peine aperçoit-on encore, sur le bâtiment central, les tours et terrasses qui émergeaient des toits des anciennes maisons.

L'année suivante, en 1810, l'hôpital rachète à un certain Blouquier, qui les a acquis après la Révolution, le jardin et les locaux du couvent de la Providence, situé à côté de la maison du Bon Pasteur. La Providence était une institution religieuse chargée, à la suite des guerres de religion, de donner une éducation catholique aux nouvelles converties, puis aux jeunes filles pauvres ou orphelines. Les bâtiments sont à leur tour remis en état, et s'ouvrent aux malades à partir de 1814.

Les dernières maisons du quadrilatère, rue de la Blanquerie, sont enfin acquises et la façade sur cette rue est terminée en 1815. Fortement inspirée des plans de Carcenac, mais privée des

parties les plus dispendieuses qu'il avait prévues (décor, église, grand vestibule donnant accès à un escalier monumental), elle a désormais l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui, avec son fronton toujours en attente des sculptures qui, faute d'argent, ne seront jamais réalisées. Désormais, l'hôpital occupe un vaste quadrilatère, ayant englobé trois îlots adjacents. Il accueille environ 500 malades.

Pourtant, on manque toujours de place, d'autant que les guerres napoléoniennes font de nombreux blessés : en avril 1814, Saint-Éloi héberge ainsi 1 633 malades, parmi lesquels 1 531 soldats ! Cette occupation, trois fois supérieure à la normale, conduit à remettre deux malades dans le même lit et à serrer les lits pour pouvoir installer une nouvelle rangée. Cela restera cependant exceptionnel.



Les derniers travaux, confiés aux architectes montpelliérains Charles Abric, puis Édouard Teste et Louis Corvetto, concernent les bâtiments donnant sur la deuxième et la troisième cour : à partir de 1833, on engage la construction, pour l'aile nord, d'un bâtiment unique et homogène allant de la rue de la Blanquerie à la rue de la Providence. C'est ensuite le tour de l'aile sud, comprenant buanderie et boulangerie.

Parallèlement, l'Hôtel-Dieu s'agrandit encore une nouvelle fois, non plus vers l'ouest, mais vers le sud : les administrateurs acquièrent progressivement l'île Palat, au sud de la rue du Four Saint-Éloi, dans le but de réserver ce bâtiment isolé aux femmes, comme l'exige alors le règlement. On y installe en particulier un service d'obstétrique et un service de gynécologie.

En 1841, la dernière maison est achetée pour la somme de 5 000 francs. Pour permettre le passage depuis les bâtiments principaux et franchir la rue du Four Saint-Éloi, on construit cette fois non un

pont mais un souterrain. Les aménagements de l'île Palat ne seront pourtant jamais suffisants pour rendre les bâtiments propres à une structure hospitalière de qualité.

Enfin, on décide d'abattre, au sud, les maisons du Bon Pasteur et de la Providence, qui restent malcommodes malgré les aménagements effectués. Un bâtiment homogène est créé, organisé autour d'une nouvelle cour. Ce quartier des vénériens, entièrement réservé aux militaires, est séparé du reste de l'édifice par un corps en rez-de-chaussée formant galerie. La première pierre en est posée lors d'une cérémonie solennelle, le 24 septembre 1849, et les malades sont installés en janvier 1852.

Les derniers travaux sont terminés en 1862.



05 // LA PHYSIONOMIE DE L'HÔPITAL SAINT-ÉLOI

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE

L'hôpital a désormais atteint sa plus grande ampleur. Tous les bâtiments anciens ont été reconstruits, remaniés, aménagés, toutes les façades ont été homogénéisées. Depuis 1599 les différents administrateurs de l'Hôtel-Dieu ont sans cesse travaillé à l'adapter, en capacité et en organisation, aux contraintes que lui imposait l'essor de la ville de Montpellier.

Si l'on exclut l'île Palat, abandonnée depuis, le lieu offre désormais la physionomie qu'il a encore de nos jours : formant un vaste quadrilatère de 8 539 m², il garde, des trois îlots qu'il a englobés au fil du temps, les trois cours intérieures plantées d'arbres, deux grandes et une petite. A l'extérieur quelques rues, désormais sans débouché, butent encore sur ses immenses bâtiments qui comptent un rez-de-chaussée, deux étages et des combles.

Il est difficile de dire avec précision le nombre et la fonction des différentes salles, dont les noms, la taille et l'affectation changent au fil du temps, mais l'on sait que, sauf périodes de guerres ou de crises, l'hôpital accueille, tout au long du XIX^e siècle, une moyenne de 500 malades, civils et militaires. Les aliénés, pour leur part, sont transférés à l'Hôpital Général après 1819.

Depuis la façade de la rue de la Blanquerie, on pénètre, par un couloir légèrement en pente, dans la première cour bordée d'arcades. Presqu'en face s'ouvre un autre couloir donnant accès à la deuxième cour, plus vaste, séparée de la troisième par une simple galerie d'un seul niveau, surmontée d'un passage ouvert et décoré de balustres.

Le rez-de-chaussée, réservé aux services et à l'administration, n'accueille aucun malade. Le bâtiment de façade abrite, à droite, d'abord la salle de conférences cliniques, puis, à l'angle, la chapelle qui borde tout le côté droit de la première cour, le long de la rue École Mage. À gauche, des bureaux, des vestiaires et, à l'angle, des magasins à bois et charbon qui se prolongent, le long de la rue du Four Saint-Éloi, par les cuisines et leurs annexes.

Fermant la première cour, l'aile transversale abrite, à droite du couloir, le bureau de la Sœur Supérieure puis la pharmacie ; à gauche, la salle de la Commission Administrative.

La deuxième cour est occupée par le jardin des plantes de la pharmacie, dont les dépendances longent la rue École Mage et se poursuivent par la salle de nécropsie. À gauche, en vis-à-vis, sont installés les réfectoires et les lavoirs, séparés par l'escalier conduisant au souterrain qui relie l'hôpital à la clinique d'accouchement. La galerie transversale séparant les deux dernières cours abrite,

à droite du couloir de communication, l'ancienne salle de l'Administration et, à gauche, le bureau du médecin-major et la bibliothèque. La troisième cour, enfin, donne accès à de nombreux services : à droite différentes salles de bain et une petite chapelle, et à gauche une autre petite chapelle.

Les étages sont desservis par de nombreux escaliers, placés principalement dans les angles des différents bâtiments. Au premier étage, le bâtiment de façade est occupé par le dortoir des sœurs, celui de gauche par les salles des fiévreux civils (28 et 34 lits), le bâtiment de droite, enfin, par les salles des femmes : celle des blessées (31 lits) donne sur la première cour, celle des fiévreuses (22 lits) sur la deuxième. L'aile transversale abrite une grande salle militaire de 30 lits et des petites chambres réservées soit aux malades payants, soit aux internes. Le long des deuxième et troisième cours, à gauche, est installée une vaste lingerie. Deux salles pour syphilitiques occupent le quatrième côté du quadrilatère. L'ensemble est complété par quelques chambres payantes.





Au second étage, l'implantation des salles est à peu près identique : la façade est occupée par les blessés militaires (36 lits), puis par le logement de l'aumônier et la salle d'opérations, en amphithéâtre. Le bâtiment de gauche est réservé aux fiévreux militaires (26 et 32 lits, première cour), puis aux officiers et à leurs dépendances (deuxième cour), celui de droite abrite deux salles de blessés civils (28 et 24 lits) et à nouveau deux petites salles militaires de 8 lits. L'aile transversale abrite une longue salle

de fiévreux militaires (29 lits) et quelques chambres payantes. L'immense salle Saint-Maurice ferme le rectangle, rue de la Providence. Longtemps réservée en prévision des périodes d'épidémie, elle accueillera à partir de 1887 la première clinique ophtalmologique (30 lits).

Enfin, les combles servent de séchoirs à linge et peuvent occasionnellement recevoir des malades²¹.



06 // LE TRANSFERT DE L'HÔPITAL ET L'INSTALLATION DE L'UNIVERSITÉ

A partir de 1860, plus aucune extension n'est envisageable, et il apparaît de plus en plus clairement aux administrateurs qu'il ne suffira plus, désormais, de travailler à améliorer l'existant. Si l'on avait toujours veillé à disposer les fenêtres en vis à vis pour permettre une meilleure circulation de l'air, la science a fait d'énormes progrès au XIX^e siècle, et de nouvelles conceptions sont apparues, notamment en matière d'hygiène. Certes, l'hôpital s'efforce de les prendre en compte : les angles des murs, par exemple, s'arrondissent. C'est qu'on vient de déclarer la guerre à la poussière, dont chacun sait qu'elle élit domicile dans les coins...

Avec la Troisième République, les conceptions nouvelles triomphent, et les idées modernes des hygiénistes convainquent jusqu'aux édiles de Montpellier : l'Hôtel-Dieu, avec ses cours intérieures et ses bâtiments contigus, ne peut plus satisfaire aux normes modernes. Enfin, comme au Moyen-Âge, on considère un hôpital en ville comme un foyer d'infection possible pour la population environnante. La question d'un transfert hors de la ville, posée depuis 1860, est débattue de plus en plus activement.



Inscriptions indiquant les amphithéâtres de sciences dans la deuxième cour

La façade du Palais universitaire portant encore les inscriptions "Droit", "Sciences" et "Lettres"



Un élément nouveau vient hâter la décision : Montpellier doit redevenir le siège d'une université, à laquelle il faut trouver des locaux. Ceux de l'hôpital, au centre de la ville, pourraient convenir, et retrouveraient par la même occasion leur vocation première, celle de l'ancienne École Mage. En 1879, le conseil municipal autorise donc le maire à traiter avec le Ministre de l'Instruction Publique.

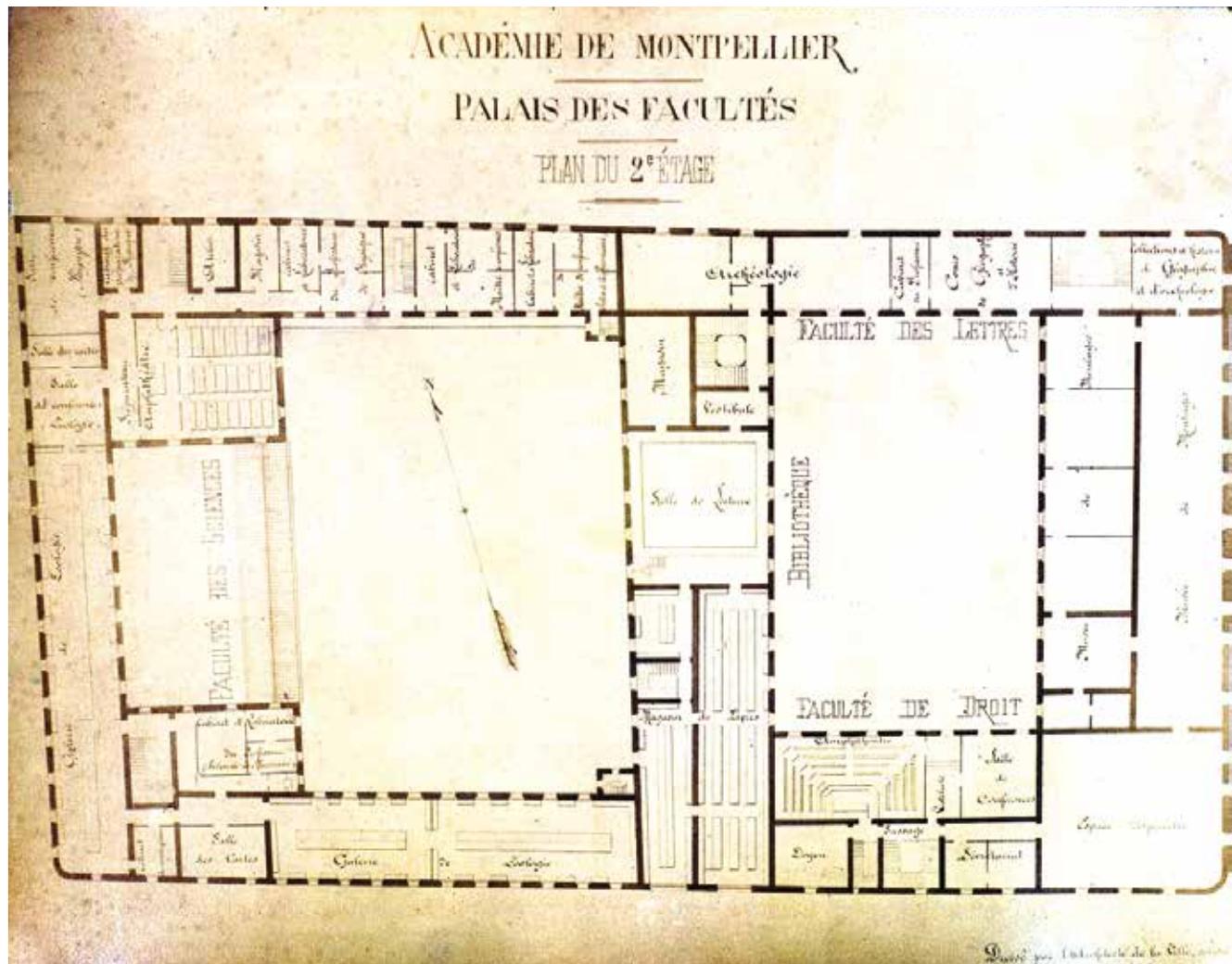
Une fois la décision prise, le transfert va très vite. La question financière ne constitue pas un obstacle, tant la ville est désireuse d'accueillir à nouveau une université. En échange des locaux de la Blanquerie, vendus pour 1,5 million de francs, elle accepte de construire, à l'extrémité du Faubourg de Boutonnet, l'Hôpital Suburbain, qui est inauguré par le président de la République, Sadi Carnot, le 14 mars 1890. Ce nouvel hôpital retrouvera à partir de 1930 son nom de Saint-Éloi auquel dès 1879 l'université de médecine affirme son attachement, au titre d' « un patrimoine d'honneur et de travail que nous avons le droit et le devoir de revendiquer »²².

L'île Palat, cependant, continue d'abriter les services dédiés aux femmes jusqu'en 1900, date à laquelle une nouvelle maternité est enfin construite sur la

rue menant au nouvel hôpital (aujourd'hui avenue du professeur Grasset), d'après les plans de l'architecte Edmond Leenhardt. Les vieilles maisons de l'île Palat sont alors détruites, et l'espace ainsi libéré forme maintenant le Plan de l'Université, dit Place Candolle.



Fermeture du souterrain qui menait à l'île Palat



Palais des facultés des sciences, lettres et droit - Plan dressé par l'architecte de la ville, Anthony Krüger

07 // LE PALAIS UNIVERSITAIRE

Après quelques travaux de réfection des locaux, menés selon les plans d'Anthony Krüger, architecte de la ville, les facultés viennent prendre place dans ce qui constitue désormais le Palais universitaire, tandis que la rue de la Blanquerie est rebaptisée « rue de l'Université ».

Du 22 au 25 mai 1890, la ville de Montpellier peut donc célébrer, par de brillantes fêtes et en présence du Président de la République, Sadi Carnot, le sixième centenaire de sa vieille université (Voir pp. 109-121 la description des festivités).

La faculté de lettres quitte ainsi les 402 m² (10 salles) qu'elle occupait sur le boulevard de l'Esplanade (Musée Fabre) pour 2 246m² (26 salles) dans le Palais universitaire.

La faculté des sciences passe des 1 646 m² (37 salles) du n° 2 de la rue Saint-Pierre, à 5 383 m² de surface utile (115 salles). Le droit gagne lui aussi une place considérable.

Dans les bâtiments qui donnent sur la première cour s'installent les lettres (dans l'aile droite) et le droit (dans l'aile gauche). Les sciences occupent la deuxième et la troisième cour. Cette troisième cour abrite des cages à rats, nécessaires aux expériences, tandis que les sous-sols sont consacrés aux travaux pratiques. Ils garderont d'ailleurs leurs paillasses carrelées jusqu'en 2017. Le bâtiment qui sépare la première cour de la deuxième abrite la bibliothèque universitaire, commune aux trois facultés.

Aux sept amphithéâtres et aux salles de cours s'ajoutent des salles de travail pour les étudiants et les professeurs, ainsi qu'une salle des fêtes. Celle-ci, de forme carrée, occupe à la fois le rez-de-chaussée et le premier étage de l'angle sud-est, à l'emplacement de l'actuelle salle du conseil. Une galerie sur trois côtés, au premier étage, permet d'assister aux cérémonies et d'entendre les orateurs qui prennent place sur l'estrade, devant les trois fenêtres, au rez-de-chaussée.



Le musée des moulages



Le Palais universitaire abrite également les collections de l'Institut de Géographie, mais aussi celles de physique, de paléontologie et de zoologie, le musée de géologie et de minéralogie. Ces collections très importantes constituent un véritable musée régional géologique.

La faculté des lettres, pour sa part, abrite les collections de la société archéologique et le musée des moulages : un ensemble important de copies de sarcophages, chapiteaux, tympans ou statues antiques, acquises grâce à des crédits des ministères de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, des subventions municipales et des dons.

Destiné à permettre l'étude de la sculpture antique, le musée « dispose d'une grande salle au rez-de-chaussée, de cinq salles et d'une galerie au second étage. Les sculptures du Parthénon, l'Hermès de Praxitèle, la Victoire de Samothrace [...] ont été placés dans la salle du rez-de-chaussée. Les autres moulages sont au second étage, rangés suivant l'ordre historique. »²³

Le musée s'agrandit rapidement, en acquérant notamment, en 1904, la collection de moulages de sculptures du Moyen-Âge constituée par le chanoine Charles Didelot. Il annexe une salle supplémentaire, que lui abandonne la faculté de droit, et entrepose plusieurs blocs, les moins fragiles, sous les cour-sives de la première cour.

Cette collection, qui cesse de s'accroître par la suite, forme un ensemble cohérent, qui permet de connaître l'état qu'avaient, au tournant du XXe siècle, les œuvres d'art originelles, dont certaines se sont détériorées depuis. Elle illustre également parfaitement « l'état de la recherche et de la tradition enseignante de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. »²⁴ Cette valeur historique et patrimoniale sera reconnue, en 2009, par un classement de la collection au titre des Monuments Historiques.



FACULTÉ DE DROIT DE MONTPELLIER
3^e ANNÉE 1891 1892

Les Montpelliérains sont ravis : « Nous ne saurions affirmer que les microbes dont on disait les murs infestés aient complètement disparu. Quoi qu'il en soit, les professeurs des trois facultés se trouvent fort bien de leur nouvelle installation ; ils voient accourir autour de leurs chaires non seulement la jeunesse studieuse des écoles, mais encore un public d'élite qui, se préoccupant peu de la fièvre d'hôpital, vient suivre en foule leurs doctes leçons. » (1896)²⁵

Le terme de « foule » est sans doute à mettre au compte de l'enthousiasme. S'il est impossible en effet de mesurer l'importance du « public d'élite », nous connaissons l'effectif de la faculté de lettres qui, en 1894, compte 171 étudiants inscrits. Quatre ans plus tard, en 1898, seuls 8 étudiants sont reçus à la licence, dont une femme, épouse d'un professeur du lycée de Carcassonne. Une « foule » toute relative...

Cependant, l'expansion démographique et économique de la ville et de la région entraîne peu à peu une sensible augmentation des effectifs, ainsi qu'un

élargissement des enseignements proposés : une chaire d'archéologie avait été créée en 1890, parallèlement à l'installation du musée des moulages ; la linguistique est proposée à partir de 1895, l'espagnol en 1901.

La place reste pourtant suffisante pour accueillir, lors de la Première Guerre mondiale, les jeunes élèves du lycée de la ville : « Dès les premiers jours de la mobilisation, en août 1914, l'armée réquisitionne une grande partie des locaux scolaires de l'académie de Montpellier, dont le lycée de garçons. Les lycéens sont accueillis dans certaines salles de l'université, de l'école de pharmacie, à l'ancien évêché, au conservatoire de musique, et même chez un particulier. »²⁶

Le Palais universitaire accueille ainsi des classes de « lycéens » (de la 6^e à la terminale). Et comme, « dans l'académie, 45% des maîtres – 230 sur 512 – sont mobilisés »²⁷, plusieurs cours sont assurés bénévolement par des professeurs de faculté (physique, chimie, histoire, sciences naturelles...). D'autres



Statue d'Athéna, dite Pallas de Velletri - Musée du Louvre

sont assurés par des « déléguées intérimaires de la guerre »²⁸, généralement des étudiantes.

Louise Badaruc, en revanche, est agrégée de lettres classiques et déjà enseignante au lycée de Montpellier depuis 1912 quand elle suit le transfert des classes au Palais universitaire. Montpelliéraine,



Je me souviens de mon entrée dans la grande cour régulière de cette Université méridionale où s'est installé le lycée de garçons. [...]

Rien n'avait changé depuis le temps où j'avais goûté là des heures calmes. Les grands lauriers-roses, contre les piliers du cloître, avaient seulement tendu plus haut leurs lances sombres, en recouvrant davantage de leur éternelle verdure les arcades de la pierre dorée, et les stèles funéraires étaient peut-être plus nombreuses dans cette sorte de musée installé sous l'auvent du cloître, le long de la cour bénédictine, où les colonnes, ressoudées à leurs chapiteaux par des crampons de fer, alternent avec ces inscriptions lapidaires que portent les dalles redressées contre les murs.

Mais au lieu du silence que jadis troublaient seuls les pas des étudiants, parmi lesquels j'étais presque l'unique auditrice des cours de cette provinciale Faculté des Lettres, il y a maintenant le tumulte de la vie.

elle connaissait déjà les lieux, dans lesquels elle avait commencé ses études de lettres. Sous son nom d'écrivain, Jeanne Galzy, elle obtient en 1923 le prix Femina pour son roman *Les Allongés*. Son ouvrage suivant, *Une Femme chez les garçons*, paru en 1924, raconte ses années d'enseignement et s'ouvre sur une description du Palais universitaire.

Les Lycéens sont là, chassés de leur domaine par un hôpital de blessés. Ils sont là, massés en agglomérations changeantes, qui ne se forment que pour se détruire et se reformer ailleurs. Quelques hommes parmi eux, mais non mêlés à eux, arpentent cette coulée de macadam qui emprisonne le bel arbre et conduit de l'entrée à une seconde cour intérieure : ce sont mes collègues.

Etrange retour de la destinée ! Je remonte de mes pas de femme ces marches que j'ai gravies à peine sortie de l'adolescence, et je retrouve toujours, levant la main pour commander le même silence, droite au bas de l'escalier, la même reproduction géante de la Pallas de Velletri.

Qui sait si elle se souvient ? »²⁹



Le lycée réintègre ses locaux dès 1916. Pendant cette Première Guerre mondiale, si Montpellier reste loin du front, les pertes humaines sont considérables : le lycée compte ainsi 218 morts parmi ses élèves et 14 parmi ses personnels, soit plus d'un mort par semaine.

L'université, elle aussi durement touchée dans ses effectifs, reprend sa croissance après la guerre : la faculté de lettres compte 269 étudiants en 1919, 559 en 1939 ; elle crée une chaire d'histoire du Languedoc en 1921, une chaire d'italien en 1928.

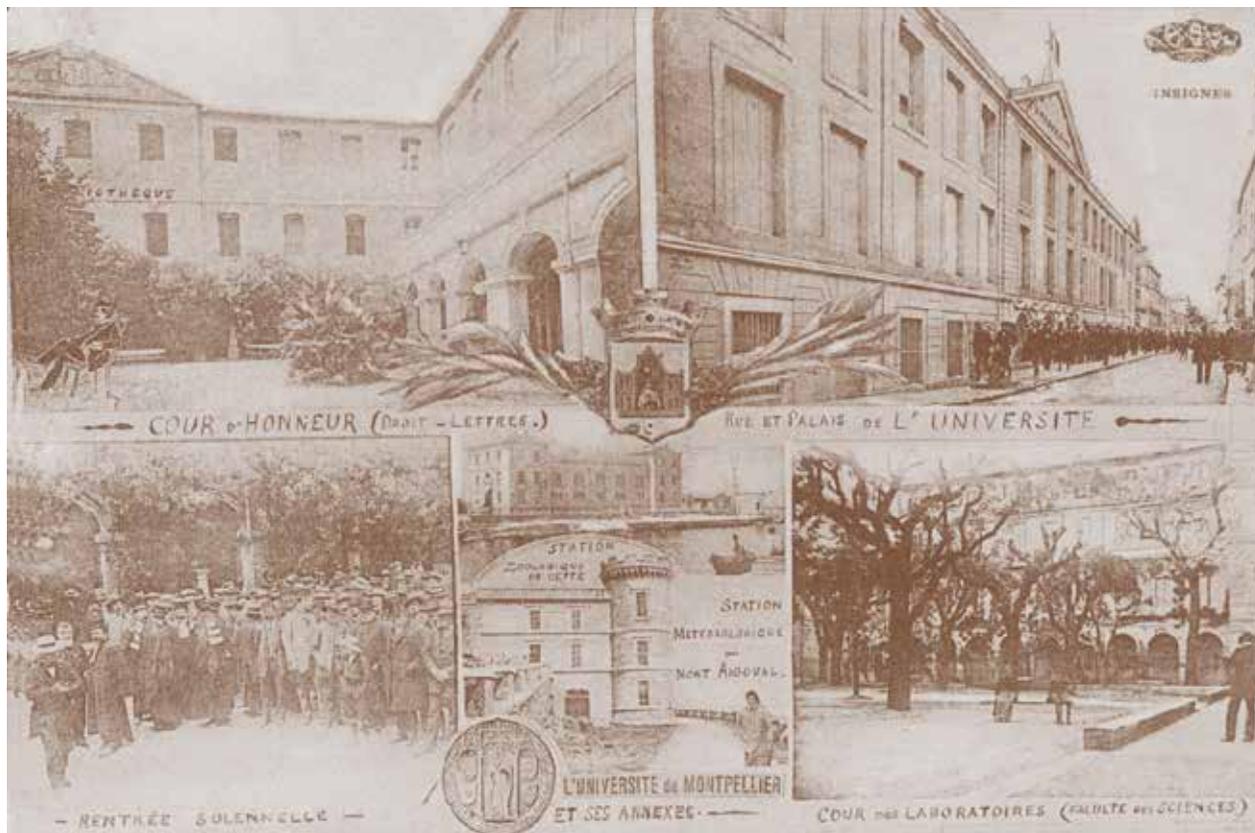
Les autres facultés connaissent la même expansion, à la fois de leurs enseignements et du nombre de leurs étudiants, à tel point que l'on recommence, à partir des années 1930, à parler d'exiguïté des locaux.

La faculté des lettres est la première à quitter le Palais universitaire. Elle s'installe tout près, au numéro 14 de la rue du Cardinal de Cabrières, face à la cathédrale Saint-Pierre, poursuivant ainsi l'extension séculaire de l'hôpital vers l'ouest. Ses nouveaux locaux sont inaugurés le 2 juillet 1939 par le président de la République, Albert Lebrun.

Le droit et les sciences peuvent désormais s'étendre un peu plus à leur aise dans le Palais universitaire.



Bas-relief ornant l'entrée d'un bâtiment de la deuxième cour



1. - **L'Université de Montpellier.** Remonte au milieu du XII^e siècle. La bulle du pape Nicolas IV constitue sa grande charte : Droit, Médecine, Arts (1289), Théologie (1421), Jardin des Plantes (Henri IV, 1593). Bibliothèque : 270.000 volumes ; 700 manuscrits. Station zoologique de Cette (prof. Sabatier, 1879). Station météorologique du Mont Aigoual (1576 m. altitude). Ecole nationale d'Agriculture (1872). Ecole supérieure de Commerce (1897).



Le journal « L'Est Républicain » du 3 juillet 1939, a rendu compte de la visite du président Albert Lebrun, dans l'Hérault. Arrivé à Béziers, le président a traversé le vignoble languedocien, inauguré la cave coopérative de Gignac, poursuivi jusqu'à Montpellier, prononcé à la Préfecture un discours glorifiant le travail de la vigne mais exprimant aussi les inquiétudes sur l'état du monde [la guerre éclatera deux mois plus tard], assisté « *au traditionnel défilé folklorique des régions viticoles de France* », reçu les représentants des cultes, puis visité les cliniques Saint-Charles et Saint-Éloi.

Enfin, il s'est rendu « à 18h20, à la Faculté des Lettres où une cérémonie s'est déroulée, en présence des professeurs en robe, dans le nouveau palais de la Faculté.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la nouvelle faculté des Lettres, le doyen Fliche, après avoir remercié le chef de l'État pour sa présence et le ministre de l'Éducation nationale, a fait un historique de la Faculté des Lettres de Montpellier, fondée au XII^e siècle, et où étudia Pétrarque moins d'un siècle plus tard. « À travers les siècles et aujourd'hui encore, cette faculté, a-t-il conclu, conserve sa physionomie classique et méditerranéenne, sa fidélité à la tradition gréco-latine et son originalité créatrice. »

Prenant ensuite la parole, M. Jean Zay [ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts] a rappelé qu'au XII^e siècle l'université de Montpellier figurait, avec celles de Paris et de Bologne, au nombre des trois grands centres intellectuels de l'époque.

« Le grand passé de cette faculté, *a poursuivi le ministre*, est le sûr garant de son avenir, car son développement, qui s'affirme sans cesse, en fait la troisième faculté de France. Pétrarque mêla, dans cette université, l'étude des lettres à celle du droit. Deux siècles plus tard, Rabelais, mêlant le grec à la médecine, fit, sur le texte grec, son commentaire d'Hippocrate. »

Après avoir rappelé les travaux des maîtres montpelliérains dans les disciplines littéraires les plus variées, le ministre de l'Éducation nationale a conclu en soulignant la valeur de la formation que reçoivent d'eux les étudiants.

Après les discours du doyen et de M. Jean Zay, le chef de l'État a quitté la Faculté et s'est rendu à la gare où il est arrivé à 19h, heure du départ du train qui doit arriver à Paris demain matin, à 8h50. »³⁰



PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE,

les facultés de droit et de sciences prêtent à nouveau des salles de travaux pratiques et des amphithéâtres pour assurer les cours des plus grands lycéens dont les locaux ont été une nouvelle fois réquisitionnés par la Croix Rouge. Cela ne dure cependant que le temps de l'année scolaire 1939-1940.

Dès la rentrée 1940, certains enseignants de l'université s'engagent dans une forme de résistance. Ils sont rejoints par des collègues qui ont trouvé à Montpellier une université d'accueil, soit parce qu'ils n'ont pu rejoindre leur poste du fait de la guerre, soit parce qu'ils ont dû fuir la zone occupée, soit enfin parce qu'ils se sont évadés. La résistance se structure, notamment autour du réseau Liberté, qui fusionnera ensuite avec le Mouvement de Libération Nationale pour donner naissance au réseau Combat.

On peut ainsi citer les noms de Pierre-Henri Teitgen, professeur de droit venu de Nancy, fondateur de Liberté, de René Courtin, professeur d'économie politique, qui en dirigera la branche héraultaise, mais aussi d'Edmond Vermeil, professeur d'histoire et de civilisation allemande, de Jean Baumel, professeur de droit romain, ou encore de l'historien March Bloch, qui avait enseigné au lycée de Montpellier en 1912-1913 et enseigne à l'université en 1941-1942, avant de partir pour Lyon où il sera arrêté par la Gestapo, torturé puis fusillé en 1944.³¹

Le Palais universitaire, où se rencontrent tous ces enseignants, abrite également, dans ses sous-sols, un poste radio clandestin, les importuns étant tenus à l'écart par la présence de quelques panneaux portant l'inscription « Danger Radioactivité ».





Le 21 avril 1944, la Gestapo entre dans le Palais universitaire. Elle y arrête Jacques Edouard Chauvet, alias Desgranges, chef de ville MUR (Mouvements Unis de la Résistance), qui sera torturé puis déporté à Neuengamme, en Allemagne du nord. Il sera porté disparu en avril 1945. Une plaque, sous les arcades de la première cour, rappelle sa mémoire.

LES ANNÉES 1960

L'essor démographique de l'après-guerre entraîne une véritable explosion du nombre d'étudiants : alors qu'ils étaient 4 000 en 1945, ils sont 7 520 en 1954, 9 025 en 1958, 10 016 en 1960 et 19 923 en 1965. Cette évolution impose le départ de la faculté de droit, à partir de 1956, qui s'installe dans un îlot adjacent, au nord cette fois, de l'autre côté de la rue École Mage, à la place de l'ancien Couvent de la Visitation. Mais cela reste insuffisant : on décide alors l'achat de terrains au nord de la ville sur lesquels on construit les facultés de sciences (1964), pharmacie (1964), lettres (1966), ainsi que cinq cités et trois restaurants universitaires, juste à coté du nouvel hôpital Saint-Éloi.



08 // PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS

Quelques personnalités ont enseigné ou étudié dans ces locaux :

- **Charles Flahaut**, grand botaniste, y est professeur de 1881 à 1927.
- **Paul Valéry**, écrivain et poète, étudie à la faculté de droit de 1888 à 1890. Son frère aîné, Jules Valéry, enseigne dans cette faculté dont il sera doyen.
- **Charles Gide**, l'oncle de l'écrivain André Gide, est professeur d'économie politique à la faculté de droit.
- **Valéry Larbaud**, écrivain, venu à Montpellier pour raisons de santé, y suit les cours de la faculté des lettres en 1906. Il commence à Montpellier la licence de langues étrangères (anglais-allemand) qu'il terminera en Sorbonne.
- **Jean Moulin**, bachelier en 1917, s'inscrit à la faculté de droit. Il passe l'année 1918 sous les drapeaux puis reprend ses études. Licencié en droit en 1921, il s'inscrit ensuite en doctorat de Sciences politiques et économiques, mais il abandonne en cours d'année pour se consacrer à son emploi à la préfecture de l'Hérault.
- **Emmanuel Leroy-Ladurie**, historien, est assistant à la faculté des lettres entre 1960 et 1963, après avoir enseigné deux années au Lycée Joffre.



09 // LE PALAIS UNIVERSITAIRE DEVIENT LE SIÈGE DU RECTORAT

À partir de 1965, quelques nouveaux aménagements permettent de transformer amphithéâtres et salles de cours en bureaux pour le personnel du rectorat.

L'essor du nombre des élèves et des étudiants a en effet entraîné une augmentation parallèle des tâches et donc des effectifs administratifs.

Entre 1928 et 1940, le rectorat, situé dans un bâtiment du Jardin des Plantes, comptait seulement quatre personnes, recteur compris. En 1952, un seul bureau peut encore accueillir la douzaine de personnes qui constitue une « famille administrative », à laquelle le recteur distribue lui-même le courrier. Deux ans plus tard, l'effectif ayant doublé, on construit quatre bureaux.

En 1960, les services rectoraux quittent le Jardin des Plantes pour le Boulevard Berthelot. Entre 1965 et 1967, enfin, ils s'installent progressivement dans le Palais universitaire, bientôt rejoints

par la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault.

La bibliothèque inter universitaire reste longtemps le dernier signe de la présence des universités dans ces murs. Occupant les deux étages du bâtiment entre la première et la deuxième cour, et accueillant principalement les étudiants de la faculté de droit qui n'ont que la rue à traverser, elle quitte à son tour le Palais universitaire en 1999 pour s'installer sur le nouveau site universitaire dans le quartier de Richter, à l'est de la ville.

Désormais, le rectorat et la direction des services départementaux de l'éducation nationale occupent seuls le Palais universitaire.



RECTORAT D'ACADÉMIE ET RECTORAT DE RÉGION ACADÉMIQUE

LE RECTEUR D'ACADÉMIE

est un haut fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale. Nommé par le président de la République sur décret pris en Conseil des ministres, il assure l'impulsion et le suivi de la politique éducative dans une académie, circonscription administrative regroupant plusieurs départements.

Il a pour missions de :

- veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'éducation nationale
- définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale
- assurer la gestion des personnels et des établissements (écoles, collèges et lycées, publics et privés sous contrat d'association avec l'État)
- développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales

- mettre en œuvre le programme régional de formation conduit par le conseil régional
- rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'éducation nationale dans l'académie qu'il dirige.

Il est également chancelier des universités, et à ce titre assure la coordination des enseignements supérieurs avec les autres degrés d'enseignement, ainsi qu'un contrôle a posteriori sur les établissements.

Dans chacun des départements qui composent une académie, une antenne décentralisée, appelée Direction des services départementaux de l'éducation nationale, met en œuvre, sous l'autorité du recteur, la politique de l'éducation nationale dans les écoles primaires et les établissements du second degré.



Lors des cérémonies, le recteur porte une toge, instituée par le décret napoléonien du 16 mars 1808 qui crée les universités modernes. Cette toge, noire, est garnie d'une cravate de dentelle et d'une ceinture de soie violette, couleur des académies,

terminée de glands or. Une épitoge violette est portée sur l'épaule. Elle est bordée à son extrémité de trois bandes de fourrure d'hermine, qui montrent que le recteur est titulaire des trois grades universitaires (baccalauréat, licence, doctorat).



Comité de Région Académique élargi - 7 juillet 2018

LISTE DES RECTEURS

Sophie BÉJEAN	(février 2020)	Jean SARRAILH	(février 1941 - juin 1943)
Béatrice GILLE	(février 2018 - février 2020)	Henry PARISELLE	(juillet 1937 - février 1941)
Armande LE PELLECC-MULLER	(octobre 2013 - février 2018)	Charles TAILLART	(octobre 1932 - juillet 1937)
Christian PHILIP	(avril 2009 - octobre 2013)	Jules COULET	(octobre 1919 - octobre 1932)
Christian NIQUE	(juillet 2004 - avril 2009)	Antoine BENOIT	(novembre 1898 - septembre 1919)
William MAROIS	(juillet 2000 - juillet 2004)	Gaston BIZOS	(février 1898 - octobre 1898)
Daniel BLOCH	(novembre 1998 - juillet 2000)	Jules GERARD	(août 1890 - janvier 1898)
Jérôme CHAPUISAT	(septembre 1997 - novembre 1998)	Gustave CHANCEL	(août 1879 - août 1890)
Pierre FERRARI	(mai 1996 - septembre 1997)	Albert DUMONT	(décembre 1878 - août 1879)
René BLANCHET	(février 1991 - mai 1996)	Emile CHARLES	(mai 1876 - décembre 1878)
Bernard TOULEMONDE	(octobre 1988 - février 1991)	Etienne-Frédéric BOUISSON	(septembre 1873 - mai 1876)
Jean-Louis BOURSIN	(août 1986 - octobre 1988)	Alfred DONNE	(août 1854 - septembre 1873)
Jacques VAUDIAUX	(janvier 1984 - août 1986)	Louis JOURDAIN	(septembre 1853 - août 1854)
Jacques FARRAN	(janvier 1979 - janvier 1984)	Dominique-Alexandre GODRON	(mars 1851 - août 1853)
Georges RICHARD	(juillet 1969 - janvier 1979)	Henri BRAIVE	(février 1849 - mars 1851)
Marius-François GUYARD	(janvier 1968 - juillet 1969)	Louis-Antoine DUFILHOL	(février 1848 - février 1849)
Georges RICHARD	(septembre 1958 - décembre 1967)	Augustin-François THERY	(octobre 1844 - février 1848)
Joseph ANGELLOZ	(octobre 1956 - août 1958)	Joseph-Diez GERGONNE	(août 1830 - octobre 1844)
Roger DOUCET	(octobre 1954 - septembre 1956)	Victor de BONALD	(novembre 1822 - août 1830)
Pierre GUILLON	(août 1947 - septembre 1954)	Charles Dominique BLANQUET DU CHAYLA	(août 1815 - novembre 1822)
Jean SARRAILH	(février 1946 - août 1947)	Victor de BONALD	(juin 1815 - août 1815)
Paul MATHIAS (intérim)	(décembre 1944 - janvier 1946)	Augustin Pyramus de CANDOLLE	(février 1815 - juin 1815)
Henry PARISELLE	(novembre 1944 - novembre 1944)	Victor de BONALD (intérim)	(avril 1813 - février 1815)
Jean SARRAILH	(septembre 1944 - octobre 1944)	Charles-Louis DUMAS	(novembre 1809 - avril 1813)
Gabriel BOUSSAGOL	(juin 1943 - septembre 1944)		



Une partie du personnel autour de Jean-Marie Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la rectrice Béatrice Gille, le 16 novembre 2018



L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER s'étend sur les cinq départements qui composaient la région Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales.

Elle comptait, à la rentrée 2019

- 267 200 élèves du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)
- 225 600 élèves du second degré (collèges et lycées)
- 109 700 étudiants
- 15 700 apprentis
- 22 240 stagiaires de la formation continue
- Et 51 900 personnels des établissements scolaires, des services administratifs et des universités.



Le bureau du recteur - 2016

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE

En 2016, 17 régions académiques sont créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives régionales, en particulier pour les questions requérant une coordination avec le conseil régional ou la préfecture.

La région académique Occitanie regroupe les académies de Montpellier et de Toulouse.

Le recteur de l'académie de Montpellier est également le recteur de la région académique Occitanie.

Le rectorat de Montpellier est ainsi le centre de gestion et de pilotage de l'éducation nationale dans l'académie de Montpellier et dans la région académique Occitanie pour les domaines de compétences respectifs du recteur d'académie et du recteur de région académique.





LE PALAIS UNIVERSITAIRE

constitue le principal site du rectorat. Certains services sont localisés sur d'autres sites :

- au « Collège des Ecosseis », plan des Quatre Seigneurs
- rue d'Argencourt, à côté du lycée Joffre
- rue de l'Abbé de l'Epée, dans le quartier Boutonnet
- rue Alfred Nobel, dans le quartier du Millénaire.

Le Palais universitaire abrite également les services de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Hérault.

En 2019, près de 600 personnes travaillent ainsi dans les locaux du Palais universitaire.

Aujourd'hui, le Palais universitaire connaît des modifications ponctuelles, pour des raisons d'entretien ou des nécessités de service. Aucune n'affecte les structures ou l'aspect extérieur, puisque les bâtiments sont inclus dans un périmètre sauvegardé autour de la cathédrale Saint-Pierre.

En 1999, suite au départ de la bibliothèque de droit, l'aile séparant la première de la deuxième cour est entièrement rénovée. De nouveaux bureaux sont créés dans les étages, qui s'organisent autour d'un large couloir central éclairé par le toit.

Le 25 septembre 1997, les trois cours sont baptisées du nom d'un personnage ayant marqué le Languedoc-Roussillon, et Montpellier en particulier : la première cour est baptisée « Cour Soulages », en présence du peintre, qui donne à l'académie, pour l'occasion, une sérigraphie numérotée et signée, intitulée « Couleur », accrochée depuis dans le bureau du recteur.

La deuxième cour prend le nom de Rabelais, le plus célèbre des étudiants montpelliérains, et la troisième cour celui de Marie de Montpellier, « seigneur de Montpellier » entre 1204 et 1213.



En même temps la première cour, jusqu'ici affectée, comme la deuxième, au stationnement des véhicules, devient piétonne, ce qui donne au tilleul un espace à sa mesure.

En 2017, au hasard de réorganisations de services et d'aménagements des locaux, une porte encadrée de pierres taillées et d'un linteau de bois est mise à jour au 3^{ème} étage de l'aile ouest. Les plans montrent que cette porte, qui existait en 1889, a été bouchée à l'occasion de la transformation de l'hôpital en université, mais sa création originelle reste difficile à dater de manière précise. Sa localisation laisse cependant penser qu'elle daterait du début du XIX^{ème} ou de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Aujourd'hui, le rectorat ouvre régulièrement sa première cour au public, lors de manifestations culturelles ou festives, comme :

- La fête de la Musique,
- Les Journées européennes du Patrimoine
- Les États généraux de la danse, qui mixent conférences et performances d'élèves
- Le festival des architectures vives, qui présente des réalisations de jeunes architectes dans les cours des hôtels particuliers de Montpellier
- Les rencontres de Pétrarque, un ensemble de conférences et de tables rondes organisées dans le cadre du Festival Radio-France.



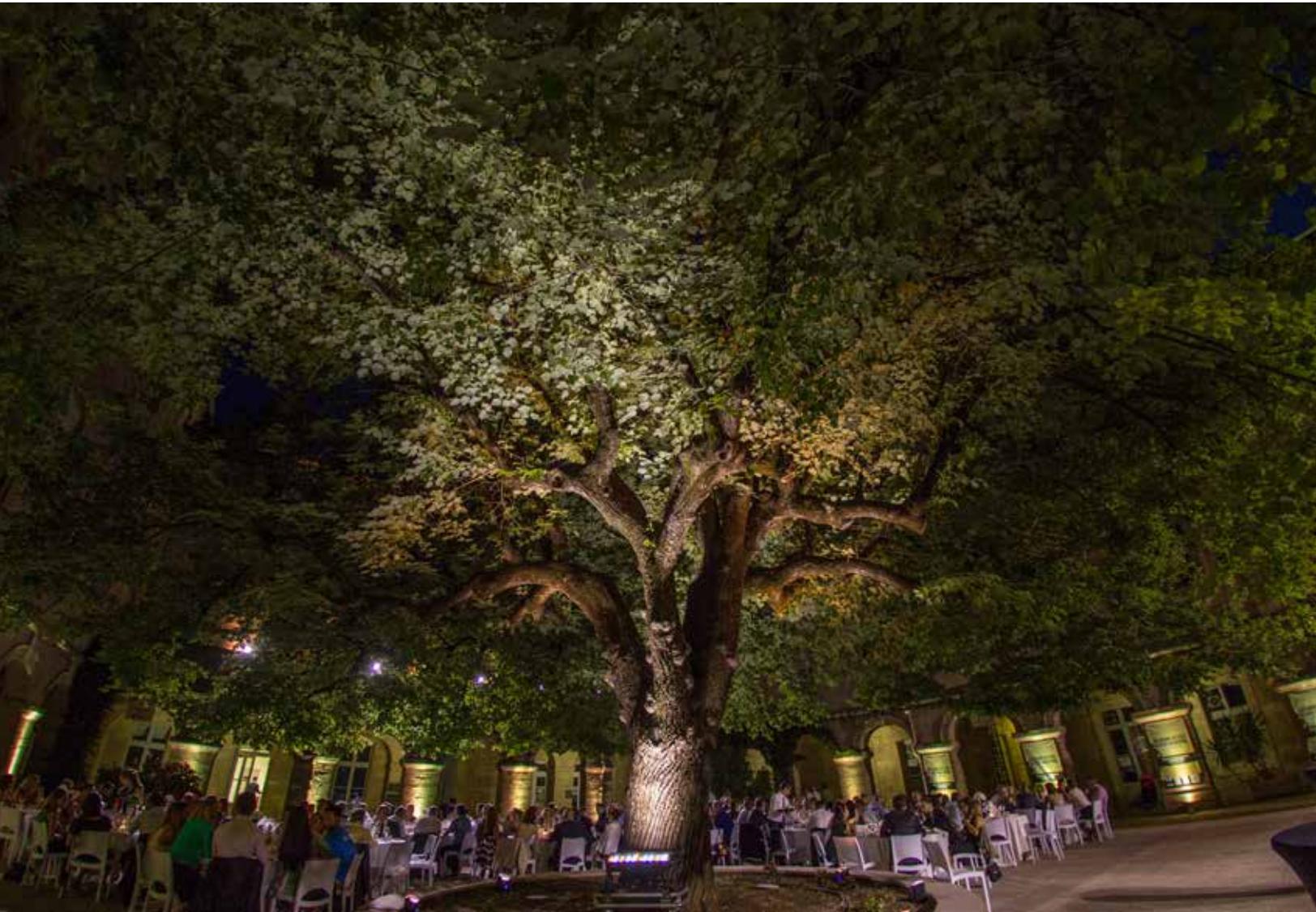




Au fil des ans, les extensions, les aménagements, les reconstructions, ont donc considérablement transformé le visage de l'École Mage puis du vieil hôpital. Il est bien difficile, de nos jours, d'imaginer la vie, dans les maisons, ruelles ou jardins qui composaient les différentes îles peu à peu intégrées.

Pourtant, les noms des rues qui bordent les bâtiments gardent aujourd'hui encore le souvenir de l'École Mage, du four Saint-Éloi et du couvent de la Providence. Quelques traces des agrandissements successifs apparaissent encore çà et là, dans l'hétérogénéité des façades latérales ou dans l'inachèvement de celle de la rue de l'Université.

La structure générale des bâtiments, leur organisation autour de trois cours intérieures, les arcades de la première cour, le vitrail de l'ancienne chapelle, les quatre puits et de nombreux détails encore visibles témoignent encore chaque jour de la richesse de cet ensemble architectural que nous avons la chance d'hériter et le devoir, à notre tour, de transmettre.



10 // ÉLÉMENTS REMARQUABLES

LE PALAIS UNIVERSITAIRE EN CHIFFRES

Sur un rectangle de 8 539 m²,

- 12 320 m² de surfaces au sol,
- 650m² de caves,
- 5 800 m² de toitures, mais aussi
- 4 puits,
- 10 escaliers,
- 8 ailes de bâtiment.

LE TILLEUL

Arbre emblématique du rectorat de Montpellier, le tilleul monumental orne la première cour depuis environ deux cents ans, sans qu'on ait cependant aucune trace de sa plantation ou que quiconque ait jugé utile de signaler sa présence au cours du temps. Il n'apparaît toujours pas sur les plans datant de 1890.

Pourtant, dès 1900, l'étudiante Jeanne Galzy admirait le tilleul qu'elle allait revoir, en 1914, lorsqu'elle reviendrait dans le Palais universitaire en tant qu'enseignante.

Il bénéficie de la présence de l'eau sous ses racines, et son état sanitaire est surveillé régulièrement.



" Par la courbe du porche, le grand tilleul montrait le bas de ses branches où transparissait la lumière. Il ressemblait toujours à un arbre édénique, droit et d'une régularité

parfaite, et, à mesure que j'avais et le découvrais davantage, il prenait l'air de grandir et d'étirer sur le ciel d'octobre ses feuilles d'un vert lumineux. " 32







LES PUIITS

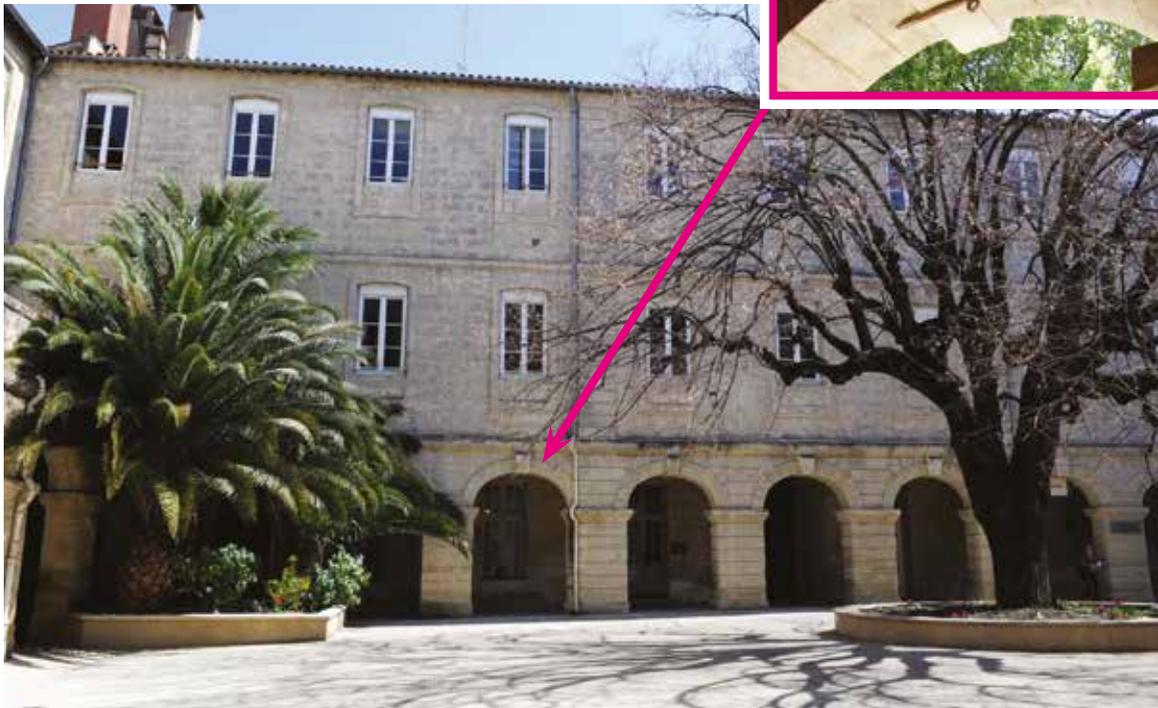
Le Palais universitaire compte quatre puits, profonds d'au moins 8 m. Ils sont toujours accessibles et juste obturés par des plaques de fonte. L'eau, alimentée par les nappes phréatiques, y est abondante et d'une grande clarté.

Entre deux arcades de la première cour, à droite de l'entrée, une potence en fer forgé qui soutenait la poulie marque l'emplacement du premier

puits, dont la chambre, d'abord cylindrique, s'évase ensuite.

Dans la deuxième cour, un regard donne accès à un très vaste réservoir, sous la cour et les bâtiments.

On accède aux troisième et quatrième puits à partir des caves, dans les angles extérieurs qui donnent sur la rue de la Providence.







L'HORLOGE

Dans la première cour, le bâtiment face à l'entrée est surmonté d'un fronton triangulaire orné d'un cadran d'horloge et d'un campanile à trois cloches.

Le mécanisme de l'horloge est abrité dans une petite pièce en soupenne, derrière le fronton, à laquelle on accède par une échelle à partir du bureau situé au-dessous. Un petit volet, en façade, permet de bouger les aiguilles du cadran, aujourd'hui très dégradé.

Conformément à l'usage, différents noms sont inscrits sur l'horloge, qui permettent de retracer les différentes étapes de sa mise en œuvre et de son entretien.

A l'extérieur du coffre est d'abord apposée une plaque en laiton, faisant référence aux donateurs et administrateurs de l'hôpital lors de l'installation de l'horloge.

A l'intérieur du coffre, l'élément au centre du mécanisme rappelle, en lettres dorées, le nom de l'installateur et la date : « Ppe (Philippe) Compazieu, horloger, Montpellier, 9bre (novembre) 1871 ».

De part et d'autre, deux pièces en fonte portent le nom de l'inventeur de ce modèle d'horloge, Amédée-Philippe Borrel, élève de Jean Wagner à qui il succéda en 1856.

Trois poids, installés dans un conduit vertical descendant sur deux étages, font fonctionner l'horloge. Ils doivent être remontés toutes les semaines. Les deux premiers, de 400 kg chacun, actionnent le mécanisme général et les cloches. Le dernier, de 35 kg, actionne uniquement les aiguilles du cadran.



L'HORLOGE A ETE
INSTALLEE AVEC LE
CONCOURS GENEREUX DE
LA SŒUR MARIE CHAGNY,
ANCIÈNE SUPERIEURE

**ADMINISTRATEURS DES
HOSPICES**

M. MRS L. PELTAVIN

L. DE FONTENILLE

A. GRASSET

F. BOUISSON

G. DUPRE

J. GERVAIS

L. TISSIE

SŒUR MAGENTHIE
SUPERIEURE

9^{BRE} 1871

L'horloge est restaurée en 1992, alors que René Blanchet, lui-même grand amateur d'horloges et collectionneur avisé, est recteur de l'académie. Il accepte la proposition qui lui est faite de parrainer cette restauration, et l'une des roues dentées de l'horloge porte désormais une inscription gravée « 1992. R. BLANCHET, recteur de l'académie », ainsi que le nom de l'horloger qui a effectué la réparation : « BRESSON HUBERT, HORLOGER A SUMENE ».

De 1977 à 2019, Hubert Bresson a été chargé d'entretenir et de remonter les horloges de la ville, dont celle du rectorat. Depuis 2019, il est remplacé par Nicolas Gendron.

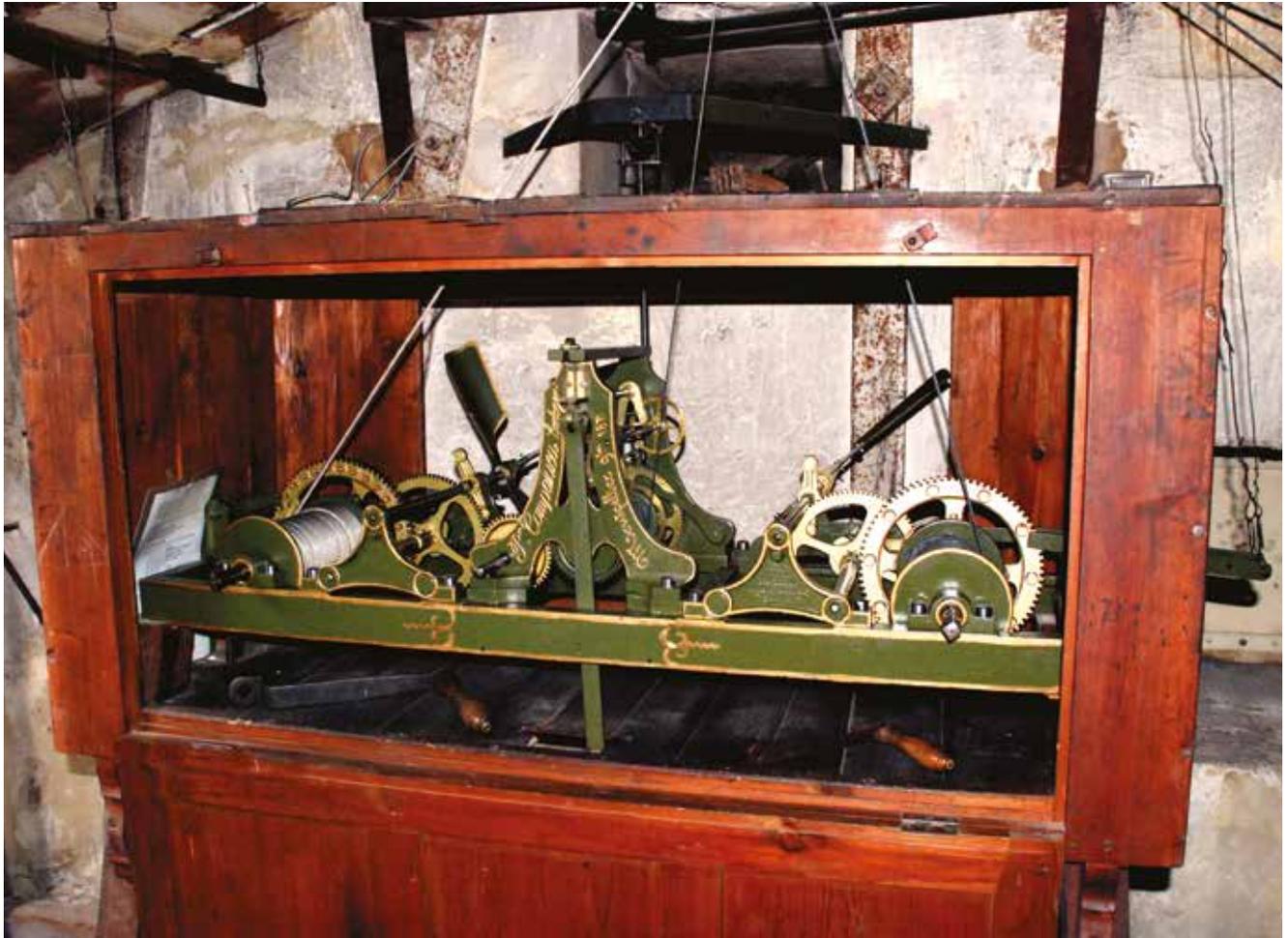


Les Wagner, importants fabricants d'horloges d'édifices, installés à Paris depuis 1790, sont à l'origine de nombreux perfectionnements, parmi lesquels le fait de fabriquer en fonte de fer, d'une seule pièce, les roues et pignons des rouages de sonnerie, jusqu'ici usinées dent par dent à la lime ou à la fraiseuse. Ceci a contribué à baisser fortement le coût des mécanismes et à populariser les horloges d'édifices dans la France entière.

Amédée-Philippe Borrel (1818-1887) reprend à son tour l'entreprise, située au n° 47 de la rue des Petits Champs, à Paris.

En 2019, il ne reste plus à Montpellier que quatre horloges monumentales mécaniques : celle de l'école Jeanne d'Arc, celle de l'Opéra, celle du Musée Fabre et celle du rectorat. Les autres ont été électrifiées.

Il construit l'horloge de la cathédrale d'Utrecht aux Pays-Bas et celle de l'université de Coimbra au Portugal. Il invente un rouage à mouvement continu régulier pour l'observation des astres, et est l'un des premiers à utiliser l'électricité pour les cadrans, les compteurs et les carillons. Il crée surtout un procédé de minuterie dit « à coup de vent », qui permet d'amortir automatiquement et sans secousses l'action du vent sur les aiguilles, et met au point un dispositif de réglage des horloges monumentales. L'horloge du rectorat, brevetée Borrel, bénéficie de ces avancées techniques.







LES TROIS CLOCHES EN BRONZE DU CAMPANILE

Beaucoup plus anciennes que l'horloge actuelle, elles datent de l'installation de la première horloge de l'hôpital Saint-Éloi, en 1778. Elles sont toutes les trois classées au titre des Monuments historiques depuis le 03 juillet 1959.

Les deux cloches latérales, ornées de listels, pèsent environ 200 kg. Elles sonnent les quarts d'heure.

Le bourdon central, d'un poids de 300 kg et d'un diamètre de 75 cm, sonne les heures. Il est décoré de nombreux listels, grecques et guirlandes, ainsi que d'une croix formée de grecques et de fleurs de lys à ses extrémités. Il porte, sur la partie supérieure, l'inscription « SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM » (« Que le nom du Seigneur soit béni »), très fréquente sur les cloches. La partie inférieure donne le nom du fondeur : « G. POUTINGON FECIT 1777 » (« Réalisée par G. Poutingon, 1777 »).

La première cloche latérale a un diamètre de 59 cm. Elle porte l'inscription « GP 1779 ».

La deuxième cloche latérale a un diamètre de 54 cm. Elle porte l'inscription « GP 1777 ».







Guillaume Poutingon est, comme avant lui son père, son grand-père et son arrière-grand-père, maître fondeur dans la région de Montpellier. Si les cloches de l'hôpital semblent avoir été commandées à son père, Jean, c'est Guillaume qui en termine l'exécution et donc appose sa signature.

C'est à lui que les États généraux du Languedoc confient également, en 1774, « l'entretien des borneaux, soupapes, etc., destinés à fournir de l'eau aux bassins des promenades, à l'hôpital royal militaire, aux jardins du roi [place du Peyrou], etc. »

La famille Poutingon intervient donc à plusieurs reprises dans la vie de l'hôpital : d'abord Jean, puis Guillaume, en tant que fondeurs. Mais le frère aîné de Guillaume, qui porte également le prénom de Jean, est lui-même garçon chirurgien avant de

devenir le chef des maîtres chirurgiens de la ville. Professeur à l'école de chirurgie de l'Hôtel Saint-Côme, il porte le titre de lieutenant du premier chirurgien du roi à Montpellier. A la Révolution, comme la plupart de ses collègues, il refuse de prêter serment de fidélité à la nouvelle constitution, et est provisoirement écarté. On le retrouve quelque temps plus tard, lorsqu'il prend la tête de la chirurgie dans la nouvelle « École de Santé » créée en 1794.

On voit le nom du « citoyen Guillaume Poutingon, fondeur », réapparaître dans les archives parlementaires en novembre 1793, à l'occasion du procès d'un faussaire pour le compte duquel il a gravé une planche à billets (assignats).



11 // LES GRANDS TABLEAUX DU RECTORAT

Trois panneaux décoratifs, commandés en 1891 par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts « pour la salle des fêtes de la nouvelle université de Montpellier », rappellent l'installation des facultés dans le Palais universitaire. Ils sont réalisés par Max Leenhardt, Ernest Michel et Fernand Lematte.

Ces trois artistes, renommés au XIX^{ème} siècle, ont été élèves du montpelliérain Alexandre Cabanel, l'un des peintres les plus admirés du Second Empire.

LE SALUT DES DRAPEAUX SUR LA PLACE DU PEYROU LE 23 MAI 1890

Le premier de ces tableaux (7,92 m x 2,88 m, hors cadre) est peint en 1892 par le montpelliérain Michel Maximilien Leenhardt (1853 – 1941), dit Max Leenhardt. Sa toile est d'abord envoyée à Paris pour approbation en février 1893, avant d'être installée dans la salle des fêtes (aujourd'hui salle du conseil).

Sur le mur adjacent est accrochée, depuis 2008, une reproduction d'une œuvre d'Ernest Michel (1833-1902) sur le même sujet.

Ces deux artistes montpelliérains réalisèrent aussi de nombreux portraits pour la galerie des professeurs des universités.³³

Le tableau de Leenhardt est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 09 novembre 2011.

La Révolution, par un décret de 1792, avait supprimé les facultés de Montpellier. Le Premier Empire en rétablit un certain nombre : d'abord la faculté de médecine en 1808, puis celle de sciences en 1809. La faculté de lettres, créée également en 1809, ne dure que peu de temps mais est rétablie en 1838. Seul l'enseignement supérieur de droit doit attendre 1878 pour être à nouveau organisé en faculté.

A partir de cette date, Montpellier peut donc prétendre à redevenir le siège d'une véritable université, et aménage spécialement, à cet effet, les locaux de l'Hôpital Saint-Éloi.







Elle est si désireuse de retrouver une université unie que, sous l'impulsion d'Alexandre Germain, et avec le concours de la toute nouvelle Association des étudiants de Montpellier, l'AEM³⁴, elle décide de célébrer avec faste le sixième centenaire de la bulle papale qui marque la création de l'université de Montpellier. Deux ans auparavant, en 1888, les fêtes organisées par l'université de Bologne, pour célébrer son huitième centenaire, avait eu un retentissement international. A Montpellier, l'objectif est de mettre en scène la dimension universitaire de la ville, de se distinguer auprès des élites nationales et d'emporter la décision du gouvernement³⁵.

Un comité d'organisation se charge de la préparation matérielle des célébrations. La ville participe à la dépense pour une somme d'environ 100 000 francs, ce qui est considérable. Une souscription

publique est lancée, et l'archevêque de Montpellier, en chaire, appelle les fidèles à y participer.

Les fêtes se déroulent du 22 au 24 mai 1890. Elles rassemblent, autour du président de la République, Sadi Carnot, tout le monde politique, militaire, religieux, et universitaire de Montpellier, ainsi que des délégations étudiantes venues de toutes les universités européennes.

Le 22 mai a lieu la réception des délégations officielles. Au siège de l'AEM, on offre un bouquet à la représentante des étudiants de Stockholm, puis on entame un monôme en chantant la Marseillaise, au comble de l'exaltation. Ce soir-là, les monuments publics sont illuminés, notamment le théâtre, « dont le nouvel appareil à gaz fait merveille ». Une retraite aux flambeaux clôt la soirée.



Alexandre Germain (1809-1887) enseigne l'histoire pendant quarante-sept ans à la faculté des lettres de Montpellier. Passionné par l'histoire de la ville, il est l'un des principaux acteurs de la renaissance de l'université. C'est lui qui imagine de célébrer le sixième centenaire de l'université montpelliéraine, et d'associer toutes les institutions, préfecture, conseil général, mairie, sociétés savantes, pour faire de cette fête intellectuelle un événement grandiose et populaire. Son influence et son prestige sont si grands qu'à sa mort on rebaptise la rue dans laquelle il habitait, pour l'appeler désormais Rue Germain.

Le lendemain 23, dès l'aurore, il faut aller attendre le président de la République. Une délégation composée du préfet, des représentants du conseil municipal, des députés et des sénateurs, se rend à Lunel pour l'accueillir à son entrée dans le département. Le maire de Montpellier, Alexandre Laissac, attend à la gare de Montpellier. Puis un cortège de cinq voitures s'ébranle : en tête, aux côtés de Sadi Carnot, sont assis le maire, représentant l'autorité civile, et le général de Boisdénement, l'autorité militaire. On emprunte l'itinéraire habituel des grandes cérémonies nationales : la rue de la République, le boulevard de l'Observatoire, puis le Jeu de Paume, le Peyrou, la rue Nationale (aujourd'hui rue Foch), laquelle est bordée d'une

haie de soldats de la garnison. La foule est immense tout au long du trajet.

Arrivé à la préfecture, le président de la République reçoit les représentants des facultés, en présence du préfet et du maire. Il est accompagné de Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de Jean Ernest Constans, ministre de l'Intérieur, de Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur et de Gaston Boissier, de l'Académie française. Le président remet à Jean-François Guy, premier président de l'Association des étudiants de Montpellier son drapeau, qui porte l'inscription « Tout pour la Science, tout pour la Patrie, tout pour l'État ».



HÉRAULTS D'ARMES

GARDE D'HONNEUR

ESCUDEURS 1^{er} CONSUL CONSULS GREFFIER
des Conseils

HALLEDARMES

Un tableau d'Edouard Marsal, autre peintre montpelliérain (1845-1929), représente cette remise du drapeau à l'Association des étudiants par le président Sadi Carnot. Ce tableau orne aujourd'hui l'escalier menant au Musée Atger et au Conservatoire d'anatomie, au sein de la faculté de médecine.

De la préfecture, un défilé conduit ensuite les universitaires en toge jusqu'au Peyrou où se déroule la cérémonie commémorative.

« Sur la promenade du Peyrou, l'une des plus belles assurément qui se trouvent dans nos villes

de province, un immense vélum était tendu et des sièges rangés. [...] La vue dont on jouit du Peyrou est merveilleuse. Si ce vaste espace, balayé par tous les vents, ne permettait guère aux orateurs de se faire entendre, le plaisir des yeux remplaçait celui des oreilles. Le président de la République, de la place qu'il occupait, au centre de l'assistance, pouvait voir, à sa droite, la mer étinceler des rayons du soleil couchant, et, à sa gauche, se dresser le pic Saint-Loup et les premières montagnes des Cévennes. Ajoutons que l'assemblée formait elle-même un très agréable spectacle. Les habits noirs, ce féau des cérémonies officielles, y étaient rares. À côté de l'uniforme des officiers, des



BANNIÈRES DES ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER
Féaux des Collèges et des Facultés de Médecine et de Droit

ÉDIFICES CHANCELIER
des Facultés de la Faculté de médecine
RECTEUR
de la Faculté de droit

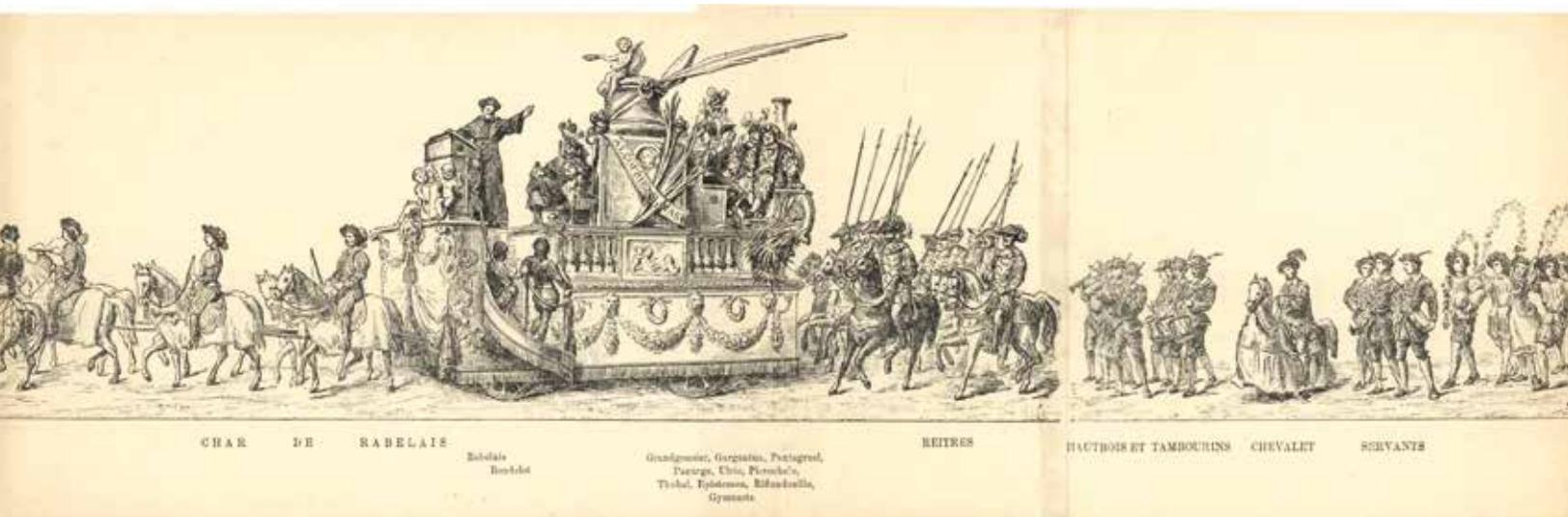
PROFESSEURS DES FACULTÉS
de médecine, de droit,
des arts et de théologie

BANNIÈRES
des collèges de Trèves, de Marsac, de Glons, Saint-Ruf,
Ecole-Magn, des nations languedociennes, provençales, catalanes,
bourguignonnes, corses, espagnoles, italiennes.

ÉTUDIANTS DE CES DIVERSES NATIONALITÉS

administrateurs, des magistrats, on y voyait à peu près tous les costumes universitaires du monde, des toques de toutes les façons, des robes de toutes les couleurs. Quoique la température fût brûlante, la brise de mer rafraîchissait l'atmosphère, en sorte qu'après les fatigues de la journée la séance solennelle semblait être un véritable repos. On a eu soin pourtant de ne pas mettre la patience de l'auditoire à une trop rude épreuve. [...] L'orateur que [l'université de Montpellier] avait chargé de résumer son histoire, M. Maurice Croiset³⁶, se contenta d'en présenter les grandes lignes, et le fit avec infiniment de tact et d'esprit. Après quelques mots du recteur [Chancel, qui célébra « l'influence

bienfaisante de la République » où « un nouvel état de choses s'est formé dans l'enseignement supérieur qui, donnant une foi dans notre avenir, a rendu le sens de notre passé »], et un discours important du ministre de l'Instruction publique, le délégué de Bologne, M. Gaudenzi, prit la parole au nom des universités étrangères ; puis on entendit le représentant de l'Institut et celui des facultés françaises ; enfin les étudiants de tous les pays vinrent incliner leurs bannières devant le président de la République, et tout fut fini. La cérémonie n'avait pas duré tout à fait deux heures. »³⁷



C'est cette scène qui est représentée sur les tableaux de la salle du conseil. Les faluches des étudiants et les toques des professeurs portent les couleurs de leur faculté : rouge pour le droit, vert pour la pharmacie, grenat pour la médecine, jaune pour les lettres³⁸.

En 1933, Jules Valéry, frère de Paul et doyen honoraire de la faculté de droit, donne dans la salle de conseil du Palais universitaire une conférence intitulée « Histoire d'une résurrection. Comment fut rétablie la faculté de droit de Montpellier en 1880. » Il évoque la présence, sur le tableau de Leenhardt, d'un de ses collègues, Albert Vigié, le premier doyen de la nouvelle faculté de droit :

« Tel nous le montre avec une vérité admirable Max Leenhardt dans ce tableau, rappelant les fêtes inoubliables du 6^{ème} centenaire de notre université, qui fait le principal ornement de cette salle. Vous le voyez dans sa robe rouge, debout sur une chaise, derrière le personnage en costume d'académicien qui est Gréard, alors qu'il lève sa toque pour acclamer le président Carnot au moment où celui-ci remet le drapeau de l'Association générale des étudiants à son premier président, mon regretté camarade le Dr Jean Guy. »³⁹



DANSE LOCALE DES THRIILLES

CHAR DES VIGNERONS

BANNIÈRES DES CORPORATIONS DE
Jardins, artisans des Marchands, Paris
Serrurer et Argoutiers, Filices, Odéon.

Le soir, un banquet de 1 200 à 1 500 couverts rassemble les personnalités. Le programme musical est assuré par la musique du 2^{ème} régiment du génie. Un grand feu d'artifice est donné sur le Champ de Mars.

Le 24 mai, le président Carnot inaugure le Palais de l'université, puis il est l'hôte des facultés. Il se rend ensuite dans différents quartiers, où des réjouissances populaires l'attendent : au quartier des Abattoirs (aujourd'hui des Beaux-Arts), les habitants ont édifié un arc de triomphe de feuillage et dansent la danse des treilles ; au quartier Saint-François, à l'autre bout de la ville, sous un autre arc

de triomphe, on offre au président le spectacle de la danse des bâtons.

A l'École d'agriculture que Carnot visite ensuite, Mistral est présent, entouré des félibres, car s'y tiennent les jeux floraux. Le soir, au théâtre, on donne l'opéra « *Patrie* », composé par l'enfant du pays, Paladilhe⁴⁰. Des bals populaires sont donnés sur le Peyrou et l'Esplanade.

Le dimanche 25 mai se déroule le grand cortège historique que le comité des fêtes prépare depuis des mois, « avec le concours de l'armée et de MM. les étudiants⁴¹ », sur le thème de l'histoire de la ville



CORPORATIONS DIVERSES

Hautbois

Tambourins

Parti-Péagey (sûr)

Gourmands

Valgour

Capitales

Archers

CORPORATION DES CHEVALIERS DU NOBLE JEU DE L'ARC

CHAR DE LA CORPO

de Montpellier et de son université. 600 personnes en costume, 200 chevaux, 4 chars, composent ce cortège, suivi par le char de la charité exécuté par le 2^{ème} régiment du génie, et par le défilé des drapeaux et bannières des étudiants étrangers et français.

Le XVI^{ème} siècle est plus particulièrement représenté, avec le char de Rabelais « et de son ami Rondelet, qui fut reçu docteur la même année que lui (1537) par la faculté de médecine de Montpellier et devint plus tard le Rondibilis de Gargantua et de Pantagruel.

Vient ensuite le char des vigneron, exécuté par l'École nationale d'agriculture⁴²».

La corporation des ouvriers de la commune clôture, composée des bourgeois et artisans, précède le char des remparts de la ville, qu'elle est chargée d'entretenir et de défendre.

Des traditions locales sont représentées, comme la danse des treilles ou le jeu de l'arc. Diverses corporations, gens d'armes, arquebusiers, reîtres, suisses, précèdent le char des six siècles, où trônent les professeurs choisis parmi ceux qui ont illustré les diverses facultés :



« Pour le droit : Placentin, fondateur de l'enseignement du droit à Montpellier, vers la fin du XII^{ème} siècle ; Guillaume de Nogaret, chancelier de France sous Philippe le Bel ; Jacques Rebuffi, appelé le Comte du droit ; Philippi, magistrat et jurisconsulte renommé.

Pour la médecine : Arnaud de Villeneuve, qui cultiva avec succès toutes les sciences ; Gui de Chauliac, surnommé le Père de la chirurgie ; Antoine Saporta, chancelier, médecin du roi et de la reine de Navarre ; François Ranchin, chancelier, médecin d'Henri IV et Catherine de Médicis ; Richer de Belleval, fondateur du Jardin des Plantes ; Barthez, médecin du duc d'Orléans, chancelier, le plus célèbre représentant de la faculté de médecine au XVIII^{ème} siècle, mort en 1806.

Pour la faculté des arts, qui fut transformée en faculté des lettres en 1808 : Isaac Casaubon, un des plus grands humanistes du XVI^{ème} siècle, surnommé le Phénix des érudits.

Enfin, pour la faculté des sciences, créée en 1809 : Candolle, savant botaniste, doyen en 1815.⁴³»

Carnot quitte Montpellier le soir même, tandis que l'Association générale des étudiants embarque pour une excursion à Palavas puis à Aigues-Mortes, à bord d'un bateau à vapeur.



Au retour, un repas attend les étudiants dans un établissement de Palavas, pour marquer la fin de ces trois jours de liesse, mais cela manque de tourner mal, « ces messieurs s'estimant bafoués par l'hôtelier à cause de la mauvaise qualité de la nourriture. »

Un autre tableau de Leenhardt, daté de 1891, représente justement ces « étudiants fêtant le VI^{ème} centenaire près de la cathédrale de Maguelone ». Enfin, une dernière toile, signée Ernest Michel en 1892, montre le bureau de l'association des étudiants de Montpellier, portant drapeau et faluches, aux fêtes du VI^{ème} centenaire.

Ces deux derniers tableaux aujourd'hui accrochés dans les escaliers de l'ancienne faculté de médecine, avaient à l'origine été donnés par les artistes pour le Cercle des étudiants (actuel Pavillon populaire).



ILLUSTRÉ L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER PENDANT LES SIX SIÈCLES
Après siècle succédant le char

ESCORTE D'HONNEUR DU CHAR DE LA CHARITÉ ET QUÉTEURS
(Exécuté par le D^r Gicé)

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
Avec le drapeau de leur Association entouré des bannières
des étudiants étrangers et français des diverses Universités.



Affiche de l'Association Générale des Étudiants de Montpellier, montrant le siège de l'association, devenu Pavillon Populaire



Chars des étudiants
pour le carnaval
de 1923



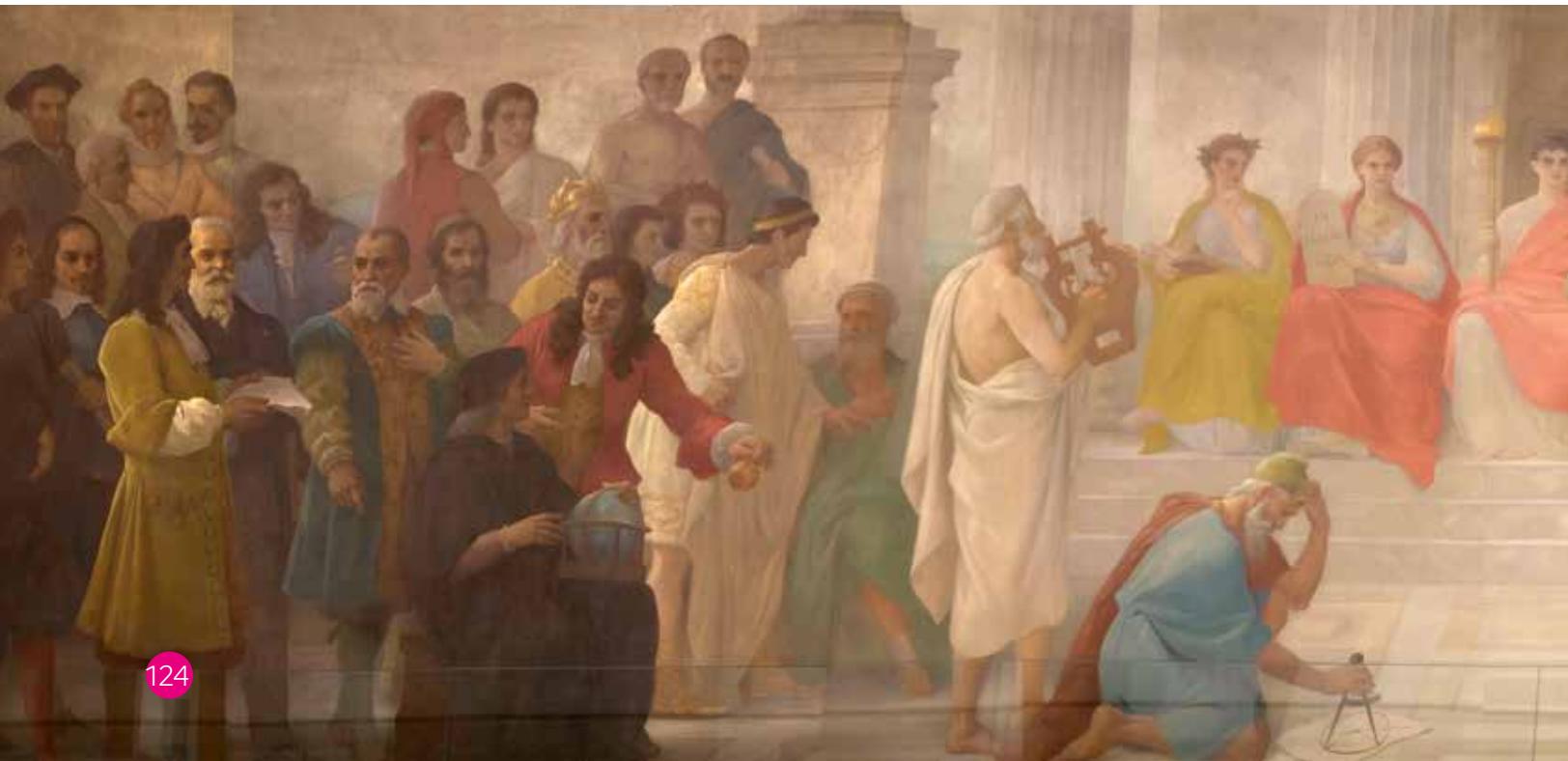
LES SAVOIRS DU MONDE ET DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Ce tableau monumental (11,22 m x 3,20 m, cadre compris), intitulé « les savoirs du monde et de l'université de Montpellier », est l'œuvre d'Ernest Michel.⁴⁴

Il présente la foule des plus illustres représentants des cinq disciplines enseignées dans les universités montpelliéraines : Lettres, Droit, Sciences, Médecine et Pharmacie. Il symbolise « l'union des Arts et des Sciences, reflétant le projet d'une université républicaine sur le modèle de l'université pluridisciplinaire de Berlin, l'université des savoirs, regroupée sous un même toit et sous une même autorité, mettant un terme provisoire à la fragmentation du système des

facultés napoléoniennes et renouant avec l'organisation de l'université médiévale »⁴⁵.

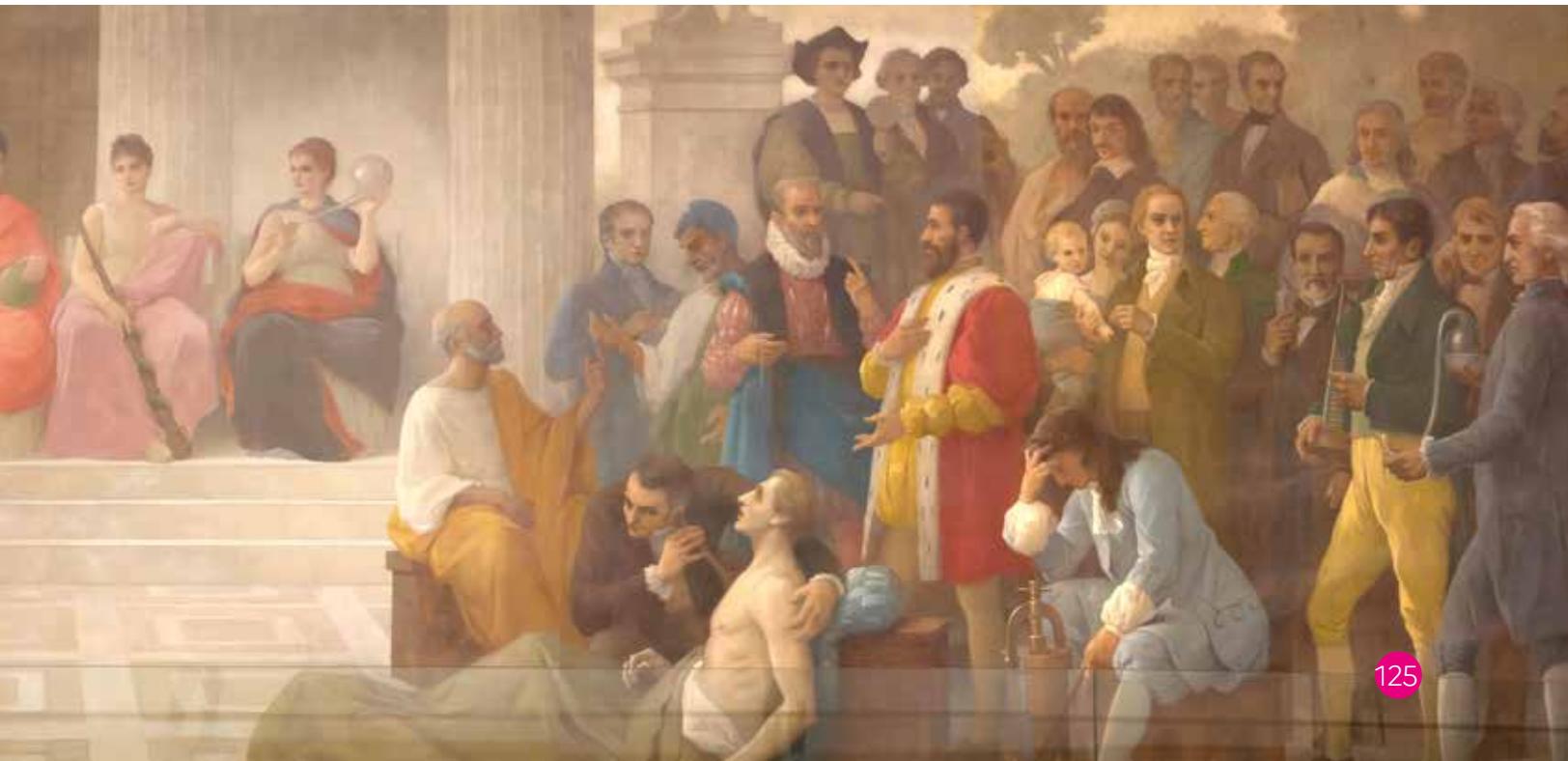
Les personnages sont groupés par art. Sur la gauche, les représentants des lettres : Rabelais, Racine, Corneille, Goethe, Shakespeare, Molière, Hugo, Cervantès, Voltaire, Dante, Virgile, Charlemagne. Ensuite viennent les scientifiques : Galilée, Ptolémée, Copernic, Newton, puis les juristes : Solon, Napoléon, Saint Louis, Lycurgue, Justinien, Numa. Au premier plan, devant les marches, Homère et Archimède. A droite, les médecins et les scientifiques : Hippocrate,



Gall, Laennec, Galien, Paré, Colomb, les frères Montgolfier, Vésale, Jenner, Papin, Daguerre, Buffon, Pasteur, Volta, Edison et Lavoisier. Au fond à droite, les historiens Hérodote, Tacite, Michelet, les philosophes Socrate, Descartes mais aussi Mirabeau, Bossuet et Gambetta.

Ces portraits classiques, juste assemblés par Ernest Michel, entourent son œuvre personnelle, la représentation allégorique des facultés, sous la forme de jeunes femmes porteuses des attributs de leur art : la Littérature, couronnée de lauriers, tient un livre à

la main ; la représentante du Droit montre une table des lois portant l'inscription « IN LEGIBUS SALUS » (le salut est dans les lois) ; la Science brandit la flamme du progrès et le speculum (miroir) de la connaissance ; la Médecine porte le caducée et la Pharmacie une cornue.







LA REMISE DE LA BULLE PONTIFICALE

Le troisième panneau (8,08 m x 2,90 m, hors cadre), daté de 1893, est signé Fernand Lematte (1850 – 1929). Prix de Rome en 1870, Lematte s'attache à peindre des sujets mythologiques et des portraits. Il représente ici la remise, à Bérenger de Frédol évêque de Maguelone (Montpellier n'était pas encore un évêché), de la bulle pontificale, dont l'original est toujours conservé aux archives municipales de Montpellier. Datée du 26 octobre 1289 et signée du pape Nicolas IV, cette bulle apporte la reconnaissance officielle de la papauté aux écoles de Droit, Médecine et Arts, déjà en activité à Montpellier.

L'évêque de Maguelone devient ainsi le premier chancelier des universités montpelliéraines, titre qui s'est transmis depuis aux recteurs.

Lorsqu'il reçoit cette bulle, pourtant, il y a déjà longtemps que des enseignements « supérieurs » sont dispensés à Montpellier.

Parmi ceux-ci, celui de la médecine est traditionnellement considéré comme le plus ancien. En 1021, déjà, paraît le *Livre de la guérison de Montpellier*. Puis, en 1137, Anselme de Havelverg, biographe de l'archevêque de Mayence, Aldebert, raconte que ce dernier serait venu à Montpellier étudier la médecine, après avoir étudié les lettres et la philosophie à Reims et à Paris. Quelques années plus tard, une lettre de saint Bernard (mort en 1153), relate qu'un archevêque de Lyon, Héraclius, allant à Rome, mais atteint par la maladie au monastère de Saint-Gilles, se détourna de son chemin pour venir se faire soigner à Montpellier où, durant son séjour, il dépensa auprès des médecins « à la fois ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas »⁴⁶.

Plus officiellement enfin, Guilhem VIII, seigneur de Montpellier, signe en janvier 1181 une « déclaration » relative au libre enseignement de la médecine, confirmée le 17 août 1220 par les « statuts » du cardinal Conrad d'Udrach, légat du pape Honorius III.



L'enseignement du Droit, quant à lui, aurait été organisé officiellement au cours du XII^{ème} siècle, lorsque Placentin, « après avoir enseigné à Mantoue et à Bologne, vint en France pour se soustraire aux menaces et aux outrages de collègues jaloux. Il dota Montpellier d'un enseignement juridique en 1160 »⁴⁷. En 1230, Saint Louis donne à cet enseignement ses premiers fondements juridiques lorsqu'il autorise Bernard de Mezoa (Mèze), évêque de Maguelone, à « recevoir le serment de tous ceux qui prendraient à Montpellier la licence et le doctorat, soit en droit canon, soit en droit civil »⁴⁸.

L'enseignement des Arts et Lettres, enfin, est attesté à Montpellier à partir du 27 mai 1242, date à laquelle l'évêque de Maguelone, Jean II de Montlaur, octroie aux maîtres de grammaire et de logique montpelliérains une sorte de statut, sur le modèle de ceux donnés à l'enseignement de médecine par Conrad, fixant leur recrutement, leurs obligations, leurs préséances, et les groupant en un corps unique. C'est donc que cet enseignement existait déjà...⁴⁹.

« Grammaire, rhétorique et logique constituent le trivium, c'est-à-dire les trois premières branches des sept arts libéraux. La grammaire est en réalité l'apprentissage du latin classique, préalable indispensable à toutes les autres études. Grammaire et logique servent de préparation aux études de théologie, de droit et de médecine. »⁵⁰

C'est cependant le 26 octobre 1289 que l'on choisit comme date de naissance de l'université montpelliéraine, lorsque le pape accorde au *Studium generale*, c'est-à-dire à l'enseignement supérieur, une reconnaissance (on dirait aujourd'hui un agrément) et un statut officiel.

« *Nicolas, Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, à mes chers fils, tous les docteurs et étudiants de Montpellier, dans le diocèse de Maguelone, salut et bénédiction apostolique...* » C'est par ces mots que commence la bulle pontificale. Elle fait d'abord l'éloge de la Sagesse (Sapientia), et évoque le désir de l'Église de combattre par l'étude « *les ténèbres*



de l'ignorance [...] Aussi désirons-nous ardemment voir les études littéraires se propager partout, et particulièrement dans les lieux réputés les plus favorables à la fécondation et au développement des germes salutaires de la science, convaincu que dans ces études se trouve, pour ceux qui la cherchent avec soin, la perle précieuse de la Sagesse.

Comme, en conséquence, la ville fameuse et illustre de Montpellier passe pour convenir merveilleusement à l'étude, nous croyons utile à l'intérêt public qu'il y ait là des hommes qui cultivent la Sagesse, et qui puissent donner, selon leur temps, les fruits qu'il plaira au Dieu des sciences d'y produire. C'est pourquoi nous octroyons, par l'autorité des présentes, l'érection dans ladite ville d'une université, où les maîtres auront à l'avenir le droit d'enseigner, et les étudiants celui d'apprendre librement, en suivant les cours de toute faculté régulièrement établie. »

Le texte définit ensuite les examens (nature des épreuves, composition des jurys, devoirs des professeurs de participer aux jurys, de ne pas en révéler

les délibérations et de statuer en toute impartialité, autorité suprême de l'évêque de Maguelone) de ce qui constitue en fait une « licence d'enseigner », donnant à ses titulaires « *la faculté pleine et entière de pouvoir, sans contradiction, comme aussi sans autre examen ou approbation, régenter ou enseigner partout ailleurs.* »⁵¹

Ce texte de 1289 précède de peu deux autres bulles du même pape envoyées aux universités de Bologne (1291) et de Paris (1292). Le nombre d'universités ira ensuite croissant : quinze en 1289, elles sont plus de trente en 1400 et plus de soixante en 1500.

Née dans le contexte d'essor urbain et de renouveau intellectuel qui marque l'Occident aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, l'université de Montpellier appartient au monde des universités méridionales (Italie, Péninsule ibérique, Midi de la France), qualifiées, selon le « modèle bolognais », d'universités des étudiants, par opposition aux universités septentrionales (Paris, Oxford), qui représentent quant à elles, selon le « modèle parisien », l'université des maîtres.



LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

La même Sagesse qui apparaissait dans la bulle papale se retrouve sur le sceau de l'université de Montpellier.

En cuivre jaune, le sceau est un disque de 69 mm de diamètre. Tout autour, de part et d'autre d'une croix, court une inscription : « S (pour Sigillum) : UNIVERSITATIS : SCOLARIUM : MONTISPESSULANI » : Sceau de l'université de Montpellier.

Au centre, le champ est treillisé, et séparé en deux parties égales par un listel fait de triples lignes saillantes. La Sagesse, Sapientia, occupe la partie supérieure du sceau, au-dessus du listel. De face, portant une couronne à trois fleurons sur ses cheveux flottants et revêtue d'une robe d'hermine, elle tient de la main gauche, sur sa poitrine, un livre fermé surmonté d'une croix. De la main droite, elle porte un phylactère (longue banderole) qui se déroule presque verticalement jusqu'à la partie inférieure du sceau et sur lequel on peut lire l'inscription : « PER ME REGES REGNANT ET

POTENTES SCIBUNT JUSTICIAM » (Par moi les rois règnent et les puissants connaîtront la justice).

Cette allégorie de la Sagesse est entourée de deux écus, l'un représentant la France (fleurs de lys), l'autre le royaume d'Aragon (quatre pals rouges sur fond or).

Dans la partie inférieure, sous le listel, six personnages assis, vêtus de larges robes, montrent du doigt le phylactère.

L'original de ce sceau datant du début du XIV^{ème} siècle est déposé à la Société Archéologique de Montpellier. Une reproduction agrandie et moulée en stuc orne la cheminée du bureau du recteur.



NOTES

- ¹ Grasset-Morel Louis, *L'Hôpital Saint-Éloi, l'École Mage, le Palais universitaire*. Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier - Mémoires de la Section des Lettres, 2^e série, tome I, 1896.
- ² Cholvy Gérard, *De la Faculté des Arts à l'Université Paul Valéry, 1242-1992*, Université Paul Valéry - Montpellier III, 1994.
- ³ Grasset-Morel, op. cit.
- ⁴ « d'abord sur la grammaire, ensuite sur la logique et enfin sur la philosophie ». Cholvy, op.cit. p.3.
- ⁵ Cité par Cholvy, op. cit.
- ⁶ « qui était autrefois dans cette ville pour y instruire la jeunesse dans les arts libéraux et les lettres humaines, les langues grecque et latine, afin qu'elle puisse, grâce à ces connaissances, apprendre les autres sciences. » Lettres-patentes d'Henri IV du mois de novembre 1607. Cartulaire de l'Université de Montpellier, Montpellier, 1880.
- ⁷ Faucillon Jean, *La Faculté des Arts de Montpellier (1242-1790)*, Mémoire de la Société Archéologique de Montpellier, Montpellier, Jean Martel Ainé Imprimeur. Tome IV, p. 252.
- ⁸ Germain Alexandre, *De la charité publique et hospitalière à Montpellier*. Mémoire de la Société archéologique, tome IV, p. 506.
- ⁹ *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, chez Camille Coulet, libraire à Montpellier, 1892.
- ¹⁰ Grasset-Morel, op. cit.
- ¹¹ Inventaire daté du 12 avril 1632. Archives municipales de Montpellier. Cité par Dulieu Louis, *Essai historique sur l'Hôpital Saint-Éloi de Montpellier (1183-1950)*, Montpellier, Imprimerie Charles Déhan, 1953.
- ¹² Archives municipales, Fonds Saint-Éloi., cité par Dulieu, op. cit.
- ¹³ Cf. Thomas Platter, op. cit.
- ¹⁴ Archives départementales de l'Hérault, Hôpital Saint-Éloi avril 1790.
- ¹⁵ *Hôtel-Dieu Saint-Éloi actuellement rectorat*, Dossier d'inventaire fondamental établi en 1986, 1987 par Grandjouan Marie-Sylvie. Inventaire général Région Occitanie.
- ¹⁶ Germain, op. cit.
- ¹⁷ Archives départementales de l'Hérault. Cité par Grandjouan, op.cit. Antoine Giral, « maître-maçon », se prétend architecte à partir de 1680, la frontière étant alors floue entre ces deux métiers. Il est le fondateur d'une lignée importante d'architectes de Montpellier. On lui doit plusieurs hôtels particuliers de la ville, ainsi que la restauration du Pont du Gard entre 1696 et 1704.
- ¹⁸ Les informations de ce chapitre sont issues de l'Inventaire général Région Occitanie établi par Marie-Sylvie Grandjouan, 1986 – 1987.
- ²⁰ L'histoire de la bibliothèque Haguenot est issue de *Les Trésors de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier*, textes rassemblés par Mme Fontaine-Levent, Editions la Tuilerie, 1985.
- ²¹ L'ensemble de cette description revient à Louis Dulieu, op.cit.
- ²² Faculté de médecine de Montpellier, Rapport sur le projet de remplacement de l'hôpital Saint-Éloi par un hôpital nouveau et l'affectation du premier de ces établissements à une autre destination. 6 février 1879.
- ²³ Catalogue du musée des moulages, publié par le professeur F. Castets. Montpellier, Camille Coulet, libraire-éditeur, 1890.
- ²⁴ *Musée des Moulages, université Paul-Valéry Montpellier 3*. Catalogue abrégé. Presses universitaires de la Méditerranée, 2015. Introduction.
- ²⁵ Grasset-Morel, op. cit.
- ²⁶ Louis Secondy, *Histoire du lycée de Montpellier, de l'ancien collège des Jésuites à la Citadelle (1630 – 1988)*, Editions les Presses du Languedoc, 1988
- ²⁷ Ibid.
- ²⁸ Ibid.
- ²⁹ Jeanne Galzy, *La femme chez les garçons*, Edition F. Rider & Cie, 1924.
- ³⁰ *L'Est républicain*, 2 juillet 1939, pp. 1 et 3
- ³⁰ Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre, 1939-1945*, Éditions de Borée, 2015, et article de Philippe Lacombrade dans *Études Héraultaises*, n° 45, 2015.
- ³² Jeanne Galzy, op.cit.



³³ Palouzier Hélène, *La Protection Monument historique : connaissance et reconnaissance des collections de l'Université de Montpellier*, In Situ, <http://insitu.revues.org/940>

³⁴ L'AEM, Association des Etudiants de Montpellier, est fondée en 1887. Elle siège tout d'abord rue du Clos René puis, à partir de février 1890, sur l'Esplanade, dans ce qui deviendra ensuite le Pavillon populaire. Ce bâtiment, construit spécialement pour l'AEM par l'architecte Carlier et financé par la municipalité pour la somme de 80 000 francs, abrite un buste de Rabelais, offert par le sculpteur Baussan, professeur à l'école des Beaux-Arts, et des œuvres d'autres artistes montpelliérains, Edouard Marsal, Ernest Michel, Jean Injalbert, Max Leenhardt. Suite à d'importantes difficultés financières, l'AEM devra rapidement céder son cercle à la ville.

³⁵ Palouzier Hélène, op. cit.

³⁶ Maurice Croiset (1846-1935), helléniste reconnu, est professeur au lycée puis à l'université de Montpellier jusqu'en 1891. Il est aussi le gendre d'Alexandre Germain. Il poursuit sa carrière à l'École Normale Supérieure puis au Collège de France jusqu'en 1930. Il est l'un des fondateurs de l'association Guillaume Budé et de la maison d'édition des Belles Lettres.

³⁷ Gaston BOISSIER, *L'Université de Montpellier*, la Revue des Deux Mondes, 1890, 3^e période, tome 100, pp. 137-166.

³⁸ « Ce sont finalement les fêtes de l'Université de Montpellier en 1890 qui ont eu un impact digne de celui de Bologne ; Là encore les étudiants européens sont à l'honneur et fraternisent à l'occasion de banquets, visites et cérémonies. Pour les accueillir, les étudiants montpelliérains regroupés en assemblée générale décident d'adopter une coiffure originale. Ils refusent d'adopter le bérêt parisien et optent pour une coiffe qui ressemble à la « barette », la toque de docteur du Moyen-Âge que l'on retrouve, entre autres, sur les représentations de l'illustre Rabelais. Cette toque est adoptée début février 1889. Elle est constituée de velours noir et de crevés de la même couleur que le galon. Cette couleur varie selon les études. Les couleurs choisies sont les mêmes qu'à Paris, basées sur les toges doctorales des professeurs d'université. » *De l'origine du bérêt ou les tribulations d'une galette pas comme les autres*. Etude de Manuel Segura, parue dans www.faluche.info en novembre 2012.

³⁹ Valéry Jules, op. cit., p. 4. En réalité, contrairement à ce qu'écrivit Jules Valéry, le Président de la République n'a pas

remis les drapeaux aux étudiants au Peyrou, mais à la préfecture. Au Peyrou, ce sont les étudiants qui viennent, entourés des délégations d'étudiants étrangers, défilé devant le Président et lui présenter leur drapeau.

⁴⁰ Emile Paladilhe (Montpellier 1844 – Rouen 1926). Après avoir appris l'orgue sous la direction de l'organiste de la cathédrale de Montpellier, Paladilhe part à Paris à neuf ans y poursuivre ses études musicales. Il devient un pianiste virtuose et un compositeur talentueux. Lauréat à seize ans du Premier Grand prix de Rome, il est le plus jeune lauréat de toute l'histoire de ce prix. De retour à Paris, il connaît de grands succès lyriques, parmi lesquels, en particulier, son opéra *Patrie*, créé en 1886 à l'Opéra de Paris, qui sera l'un des plus célèbres de l'époque.

⁴¹ Ville de Montpellier, *Sixième centenaire de l'université. Programme, description des chars et frise, dessinée par M. E. Marsal, de tout le cortège historique*.

⁴² Ibid.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Ernest Michel (1833 - 1902), peintre d'histoire et de portraits, deuxième Prix de Rome en 1856, premier Prix en 1880. Ancien élève de Picot et Cabanel à l'École des Beaux-Arts de Montpellier dont il devient à son tour, et pendant de longues années, directeur et professeur, Ernest Michel est également longtemps conservateur du musée de Montpellier. Il est très apprécié à Montpellier pour ses décors du théâtre et du palais de justice.

⁴⁵ Palouzier Hélène, op. cit.

⁴⁶ « Cum medicis expendit et quod habebat, et quod non habebat. » Saint Bernard. *Epîtres*, 307.

⁴⁷ Germain Alexandre, *Etude historique sur l'École de Droit de Montpellier, 1160-1793*, d'après les documents originaux avec pièces justificatives. Montpellier, Boehm et Fils, 1877.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ On sait, par exemple, qu'un certain Alain de Lille avait professé ces matières à Montpellier vers 1190.

⁵⁰ Cholvy, op. cit., p. 2.

⁵¹ Cartulaire de l'université de Montpellier. Montpellier, 1880. Tome I, p 4. La traduction de la bulle est d'Alexandre Germain.





**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de publication :
Sophie Béjean,
Rectrice de la région
académique Occitanie
Rectrice de l'académie
de Montpellier,
Chancelière des universités

Texte :
Anne Trébault - Cabinet
Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO
Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Date de publication :
Novembre 2020

